

# avryzoom 45



## MEMENTO

### LES ABONNEMENTS GENERAUX CFF



L'administration communale tient à la disposition de la population 6 abonnements généraux.

Les cartes journalières émises pour ces abonnements sont en vente au prix de Fr. 35.- par abonnement et par jour.

Veillez vous adresser au bureau communal durant les heures d'ouverture.

\*\*\*\*\*

### HORAIRE D'OUVERTURE DU BUREAU COMMUNAL

Du lundi au vendredi

8h00 – 11h30 et 13h30 – 17h00

Lundi après-midi et jeudi après-midi : fermé

Tél. 026 470 40 00

e-mail: [commune@avry.ch](mailto:commune@avry.ch)



\*\*\*\*\*

### HORAIRE D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE REGIONALE D'AVRY (BRA)

Mardi 15h00 à 18h00

Mercredi 15h00 à 18h00

Jeudi 18h00 à 20h00

Vendredi 15h00 à 18h00

Samedi 10h00 à 12h00



\*\*\*\*\*

### CALENDRIER DES CONSULTATIONS POUR LE SERVICE DE PUERICULTURE

Chaque 1<sup>er</sup> vendredi du mois uniquement sur rendez-vous, de 13h30 à 18h00.

Permanence téléphonique du lundi au vendredi, de 08h00 à 09h30 au 026 347 39 69



\*\*\*\*\*

### LA DECHETTERIE

#### Horaire d'été (heure d'été)

Mardi de 08h30 à 11h30

Jeudi de 16h00 à 19h00

Samedi de 09h00 à 12h00

et de 14h00 à 16h00

#### Horaire d'hiver (heure d'hiver)

de 08h30 à 11h30

de 16h00 à 18h00

de 09h00 à 12h00



\*\*\*\*\*

### PERMANENCE JURIDIQUE

Elle a lieu tous les mardis, sans rendez-vous, de 17h00 à 19h00 à Fribourg, à la Rue de Romont 29-31. Elle permet à chacun d'avoir, pour le prix de Fr. 20.- les 20 minutes, une consultation juridique.

<http://www.oaf.ch/fr/permanence/welcom.htm>

# Sommaire

1. Editorial
3. Tractanda de l'assemblée communale du 11 octobre 2012
5. Procès-verbal de l'assemblée communale du 23 mai 2012
13. Messages du conseil communal à l'assemblée communale du 11 octobre 2012
19. Informations communales
21. Vie du village
37. Chroniques
40. Informations et divers
41. Petites annonces
43. Sociétés locales



## Impressum

**Tirage** : 4 parutions par an à 950 ex.

**Editeur** : Commune d'Avry

**Coordination** : Administration communale  
- Tél. : 026/470 40 05

**Commission d'information** : Michel Moret,  
Jean-Marie Barras, Jean-Baptiste Guillet,  
Christiane Piérart, Céline Robichaud

**Secrétariat** : Véronique Christan

**Impression** : Imprimerie MTL

# EP:AMADEUS

ElectronicPartner

TV, Video, HiFi, Multimedia.

Amadeus Hifi-TV-Multimedia SA  
Avry - Bourg 19, 1754 Avry sur Matran  
Tél. 026 470 24 20, Fax 026 470 24 28  
info@amadeus-ag.ch, www.amadeus-ag.ch

Notre  
**service**  
fait la  
**différence**



**Les meilleures marques**  
**Le meilleur conseil**  
**Le meilleur service**



## STRITT & FORLIN SA

**installations sanitaires**  
**ferblanterie - couverture**

Rte de l'industrie 12 - 1754 Rosé  
Tél.: 026 470 04 70 - Fax: 026 470 04 72  
info@strittetforlin.ch - www.strittetforlin.ch

## Editorial

L'actualité de cet été m'oblige à revenir sur un sujet déjà maintes fois évoqué dans ces colonnes: la collaboration intercommunale.

En effet, c'est au début juillet que les préfets, conformément à la loi du 9 décembre 2010 relative à l'encouragement aux fusions de communes (LEFC), ont du déposer un plan de fusions concernant leur district.

Et comme ce début d'été incitait plus à se plonger dans une piscine ou dans le bleu d'une mer accueillante que dans le dossier politique de la fusion, je pars de l'idée que, même votre quotidien préféré a trouvé d'autres affectations que celle de relayer les sages paroles et commentaires de vos élus. Vous avez par conséquent probablement manqué un chapitre.

Voici donc un résumé succinct des propositions de notre Préfet, qui concerne notre commune.

Scénario 1, les communes de l'agglomération fribourgeoise fusionnent entre elles. Pour le scénario 2, ce sont les communes de Sarine Ouest qui se regroupent en une seule entité. Et pour le scénario 3, on procède par étapes, dans un premier temps Avry unirait son destin avec Matran.

En conclusion, le plan du préfet retient le scénario 2, une fusion des régions historiques. Ce scénario s'appuie sur les collaborations existantes, qui, il faut le relever, sont nombreuses.

Notre Conseil a des vues divergentes sur cette proposition et c'est à une courte majorité qu'il a rejeté cette idée. La crainte étant qu'un éloignement de l'Agglomération nous prive des synergies dont nous bénéficions aujourd'hui notamment dans les domaines des transports.

Pour la suite, le plan est actuellement dans les services du canton qui vont donner leur avis, puis il retournera dans les communes.

Un thème dont il faudra reparler, sans aucun doute.

Dans l'intervalle je vous adresse mes meilleurs messages et vous souhaite un bel été ... indien !

Benoit Piller  
Syndic





1700 Fribourg

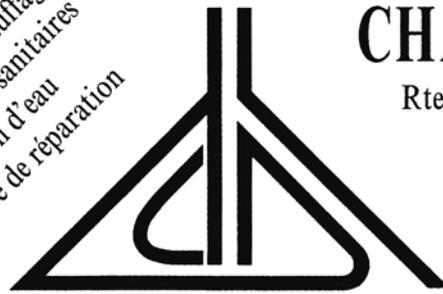
Rte de Bertigny 17

Tel. 026 429 08 20

Fax 026 429 08 22



Installations chauffages  
Installations sanitaires  
Adduction d'eau  
Service de réparation



## ENTREPRISE CHAVAILLAZ & Cie S.A.

Rte de Matran 45

1725 Posieux

Tél: 026 411 28 24

Fax: 026 411 40 00



**HONDA**

CONCESSIONNAIRE OFFICIEL

**GARAGE J-M VONLANTHEN**

**TEL 026 470 19 17**

Route de Fribourg 16 – 1754 Avry

**FAX 026 470 26 77**

Réparations et entretien toutes marques – Vente véhicules neufs et occasions

Préparations pour expertise – Essence et Diesel à prix discount

**vilarel**  
SA Constructions

*La force de l'expérience*

Avry-Bourg 8a - 1754 Avry-sur-Matran - 026/079 470 44 44

ENSEMBLE,  
BÂTISSONS VOTRE RÊVE !



Un terrain



un architecte



un constructeur



une entreprise  
générale

UN MONDE  
DE POSSIBILITÉS À VIVRE



# Commune d'Avry

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune d'Avry sont convoqués en assemblée communale pour

**le jeudi 11 octobre 2012 à 20h00  
à l'Auberge d'Avry-Rosé à Rosé**

## **Tractanda :**

- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 23 mai 2012** : ne sera pas lu, il est à la disposition des citoyennes et citoyens au bureau communal durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.
- 2. Crédit d'investissement pour le réaménagement de la place de l'école et du carrefour Rte du Château - Rte des Fontanettes**  
Rapport de la commission d'aménagement et de mobilité  
Préavis de la commission financière  
Vote
- 3. Crédit d'investissement pour la mise en séparatif du centre du village**  
Préavis de la commission financière  
Vote
- 4. Divers**

Le Conseil communal



ASSÈCHEMENT SÀRL

Avry-Bourg 22 – 1754 Avry-sur-Matran

**ASSÈCHEMENT APRÈS DÉGÂT D'EAU  
ASSÈCHEMENT DE CONSTRUCTION  
TOUS PROBLÈMES D'HUMIDITÉ**

SERVICE 24/24 – TÉL. 026 470 06 06 – POUR TOUTE LA SUISSE ROMANDE



Cédric Guisolan, conseiller en assurances  
Téléphone 026 347 33 10  
Email [cedric.guisolan@mobi.ch](mailto:cedric.guisolan@mobi.ch)

Quel est votre prochain objectif ?

Protéger ceux que vous aimez.

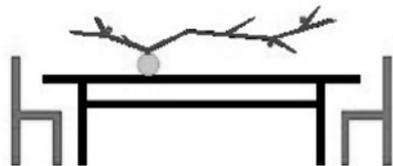
Dans le domaine de l'assurance vie aussi,  
nous avons la solution qui vous convient.

**La Mobilière**

*Assurances & prévoyance*

Agence générale Daniel Charrière  
Bd de Pérolles 5, 1701 Fribourg  
Téléphone 026 347 33 33  
[www.mobifribourg.ch](http://www.mobifribourg.ch)

**Nicolas Pugin**



Artisan ébéniste

Réparation Conception Réalisation  
de tout votre mobilier ancien ou moderne  
Avry-Bourg 14 Tél. 026/470 10 87  
[www.ebenisterie.ch](http://www.ebenisterie.ch)



Boulangerie

Au Vieux  
Grenier SA

026 684 24 48

[www.vieux-grenier.ch](http://www.vieux-grenier.ch)

Avry-Bourg - Corminboeuf  
Courtepin - Grolley



**N. Cosentino Carrelages SA**

REVÊTEMENT FAÇADES - POSE MARBRE ET GRANIT

En Fin-Derrey 9 - 1756 Onnens

Adresse postale

Case postale 174

1752 Villars-s-Glâne 1

Natel 079 230 72 90

Tél. 026 470 19 38

Fax 026 470 19 30

NICODEMO COSENTINO

[cosentino.n@bluewin.ch](mailto:cosentino.n@bluewin.ch)

<http://www.ncosentinocarrelage.com>



## Commune d'Avry

### Procès-verbal No 17 de l'assemblée de la commune d'Avry

du mercredi, 23 mai 2012 à 20.00 heures  
à l'Auberge d'Avry-Rosé, à Avry

**Président :** M. Benoît Pillier, Syndic.

**Scrutateurs :** MM. André von der Weid et Frédéric Bersier

M. Benoît Pillier, syndic, ouvre l'assemblée à 20.05 h. en remerciant les citoyennes et citoyens présents de participer à cette assemblée.

Préambule administratif.

Conformément à l'article 12 de la loi sur les communes, l'assemblée a été convoquée :

- par un « tout ménage »
- par un bulletin d'information communale (AvryZoom N° 44 de mai 2012)
- par une publication dans la feuille officielle N° 18 du 4 mai 2012
- par affichage au pilier public.

Aucune remarque n'est faite sur le mode de convocation.

Afin de faciliter la rédaction du procès-verbal, les débats de ce soir sont enregistrés, comme le permet le règlement de la loi sur les communes.

M. Pillier déclare l'assemblée ouverte.

Nombre de votants

La commune d'Avry compte à ce jour 1308 citoyens électeurs inscrits au registre civique.

Pour cette assemblée, se sont excusés :

- M. Daniel Schafer, Conseiller communal, pour raisons médicales
- Mme Marilynne et M. Serge Collaud
- Mme Denise et M. Claude Sapin
- M. Philippe Galley
- M. Jacques Bourgeois, Conseiller national

Les personnes suivantes sont nommées scrutateurs :

- MM. André von der Weid et Frédéric Bersier

Assemblée communale No 17 du mercredi, 23 mai 2012

M. Pillier demande aux personnes n'ayant pas le droit de vote dans la commune de se manifester en levant la main afin de permettre aux scrutateurs de compter les voix valables.

M. Pillier rappelle les tractands de l'assemblée, projetés sur l'écran.

Tractanda :

1. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 14 décembre 2011:** ne sera pas lu, il est à la disposition des citoyennes et citoyens au bureau communal durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.

2. **Comptes 2011**

2.1. **Présentation générale des comptes communaux**

- comptes de fonctionnement
- comptes des investissements

2.2. **Rapport de la commission financière sur les comptes 2011**

2.3. **Approbation des comptes 2011, Vote**

3. **Approbation des statuts de l'Association régionale de la Sarine (ARS), vote**

4. **Divers**

1. **Procès-verbal de l'assemblée communale du 14 décembre 2011 ne sera pas lu, il est à la disposition des citoyennes et citoyens au bureau communal durant les heures d'ouverture, 10 jours avant l'assemblée.**

Ce procès-verbal a été rédigé et mis à disposition à l'administration communale. Il a aussi été publié intégralement dans l'édition No 43 d'AvryZoom de mars 2012.

Aucune remarque n'est faite sur ce document, on passe à son approbation.

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 14 décembre 2011 est approuvé à l'unanimité, avec remerciements au secrétaire pour la rédaction de ce document.

L'enregistrement de cette assemblée sera effacé.

2. **Comptes 2011**

2.1. **Présentation générale des comptes communaux**  
**Comptes de fonctionnement**  
**Comptes des investissements**

M. Michel Moret, vice-syndic, présente les comptes 2011 et rappelle d'abord que les comptes de fonctionnement et des investissements ont été publiés en détail dans AvryZoom de mai 2012. Ces comptes étaient accompagnés d'un commentaire du Conseil communal et de tableaux en annexes, donnant des explications complémentaires.

Dès lors, il passe rapidement en revue la récapitulation des comptes.

La récapitulation des comptes de fonctionnement se présente comme suit :

Total des revenus	CHF	7'905'921.71
Total des charges	CHF	8'050'829.72
Résultat net (Excédent de charges)	CHF	144'908.01

Ce résultat comprend des amortissements obligatoires suivants :

Comptes	Libellé	Montants
1410.00	Routes communales	18'774.00
1230.32	Parking de Rosé	15'000.00
1230.32	Parking de Rosé (terrain)	16'000.00
1400.04	Terrain CO provisoire	8'610.00
1430.04	Maison communale	24'000.00
1430.03	Bâtiment scolaire 3	10'000.00
Total	débit cpte 940.330.0	92'384.00

La récapitulation par chapitre se présente comme suit :

	Comptes 2011		Budget 2011	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus
ADMINISTRATION	779'437.25	113'970.55	784'054.00	82'277.00
ORDRE PUBLIC	353'134.80	260'631.75	169'896.00	118'050.00
ENSEIGNEMENT ET FORMATION	2'370'452.50	26'136.85	2'337'414.00	32'919.00
CULTURE ET LOISIRS	429'443.00	128'883.00	406'346.00	105'918.00
SANTÉ	565'635.25	20'014.60	577'124.00	14'500.00
AFFAIRES SOCIALES	857'206.05	96'437.75	899'445.00	86'400.00
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	599'240.40	200'813.10	675'653.00	178'734.00
PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	968'127.25	720'643.61	1'218'671.00	854'108.00
ECONOMIE	19'072.00	293.10	20'014.00	436.00
FINANCES ET IMPOTS	1'109'061.22	6'338'097.40	909'056.00	6'210'573.00
TOTALISATION	8'050'829.72	7'905'921.71	7'997'663.00	7'683'915.00
Résultat		144'908.01		313'948.00

La récapitulation des comptes d'investissement se présente comme suit :

Dépenses d'investissement	CHF	350'544.35
Recettes d'investissement	CHF	- 380'895.35
Investissements nets	CHF	- 30'151.00

Investissements bouclés au 31 décembre 2011

	Décision	Crédit	Utilisé années ant.	Utilisé en 2011	Solde
Achat de terrain (art. 244a)	30.10.2002	500'000.00	384'440.20	0.00	115'559.80
Aménagement parcelle 244a	30.10.2002	370'000.00	443'403.95	0.00	-73'403.95
Aménagement P+R Rosé	14.12.2005	820'000.00	831'287.45	38'092.15	-49'389.60
Subvention AGGLO pour le parking de Rosé	14.12.2005	-301'800.00	0.00	-301'800.00	80.00
Adduction d'eau Impasse de la Colline	09.12.2009	56'000.00	28'974.60	41'651.15	-14'625.75
Crédit d'étude E.U. Avry-Village	27.04.2005	50'000.00	56'222.30	71'321.85	-77'544.15
Imp. de la Colline collecteur d'eaux usées	09.12.2009	120'000.00	60'482.00	18'322.45	41'195.55
Aménagement cimetière intercommunal	04.12.2008	135'000.00	100'000.00	12'359.55	22'640.45

Investissements en cours au 31 décembre 2011

	Décision	Crédit	Utilisé années ant.	Utilisé en 2011	Solde
Achat d'un bus scolaire	14.12.2011	75'000.00	0.00	0.00	75'000.00
Construction du nouveau bâtiment scolaire	14.12.2011	10'656'506.00	0.00	0.00	10'656'506.00
Aménagement Imp. Agges	11.10.2007	305'000.00	36'905.65	118'043.30	150'051.05
Aménagement Chemin Grand Clos Nord	11.10.2007	102'000.00	5'672.25	0.00	96'327.75
Liaison pédonne Impasse Agges / Imp. Bois	30.10.2002	46'100.00	14'383.40	55.00	31'661.60
Aménag. carrefour Z.I. partie OUEST	22.02.2001	443'000.00	49'108.35	0.00	393'891.65
Aménag. Roulier secteur Schery	27.05.2010	170'000.00	617.05	602.05	168'780.90
Aménagement carrefour ZI EST	06.12.2008	400'000.00	540'287.90	20'779.85	-161'047.75
Réfection du Pont de la Son-naz	04.12.2008	82'000.00	0.00	0.00	82'000.00
Renouv. Conduite eau sect. Schery	11.10.2007	175'000.00	14'322.80	0.00	160'677.20
Pose conduite eau sect. Olierdo	11.10.2007	135'000.00	0.00	0.00	135'000.00
Adduction d'eau Impasse des Agges	11.10.2007	56'000.00	4'850.00	0.00	51'150.00
Collecteur Impasse des Ag-ges	11.10.2007	280'000.00	20'606.50	1'780.00	257'613.50
Révision et harmonisation PAL	14.12.2005	85'000.00	102'053.50	11'192.80	-28'246.30

Assemblée communale No 17 du mercredi, 23 mai 2012  
Investissements en suspens au 31 décembre 2012

	Décision	Crédit	Utilisé années ant.	Utilisé en 2011	Solde
Aménagement trottoir Z.I. vers Corjolens	22.02.2001	270'000.00	0.00	0.00	270'000.00
Participation tiers aménagements routiers Z.I. (lié à 620.502.01)	22.02.2001	-233'000.00	0.00	0.00	
Assainissement du secteur de la Praly	06.12.2006	1'146'000.00	241'047.55	16'344.20	888'608.25

M. Raphaël Sciboz demande où se trouve l'art. 244a.  
M. Moret indique qu'il s'agit de la parcelle sur laquelle a été aménagé le CO provisoire de Sarine Ouest.  
M. Pillier ajoute que les deux crédits concernant cet article sont bouclés au 31 décembre 2011 malgré qu'une procédure relative à la suppression d'une servitude soit encore en cours dans ce dossier.

Situation financière au 31.12.2011

<b>AVOIRS</b>	
Caisse principale	2'333.25
Caisse du Centre de loisirs	409.60
Caisse AES	598.45
CCP	232'871.37
Banque Raiffeisen CE soc	200.00
Fds Abris PC	1'081.20
<b>Total des liquidités</b>	<b>307'029.95</b>
<b>DETTES</b>	<b>268'196.82</b>
Créanciers	486'924.05
CC paroisse Matran / Avry / Rosé	483.20
Recette de l'état	222'671.75
CC BCF	382'107.23
Emprunt BCF	500'000.00
<b>Total des dettes</b>	<b>1'602'196.23</b>
<b>Dettes nettes</b>	<b>-1'333'989.41</b>

Engagements hors bilan pour les ententes intercommunales et associations de communes	Participation proportionnelle à l'endettement des associations
C.O. Sarine campagne et Haut Lac français	1'123'291.00
Communauté urbaine des transports de l'Agglo	15'150.47
Fondation St-Martin, home de Cottens	917'460.50
Association des communes de la Sarine pour les services médico-social	337'968.00
AESC Ass. intercom. Épuration des eaux Sonnaz et Crausaz	0.00

Assemblée communale No 17 du mercredi, 23 mai 2012

AESO Alimentation en eau de Sarine ouest	870'687.25
Triage forestier Saine Ouest	420.10
Service intercommunal d'aide sociale	5'385.65
<b>Total</b>	<b>3'270'342.97</b>



Peiry & Schibli  
fiduciaire SA

Rapport de l'organe de révision  
au Conseil communal et à la Commission financière  
de la Commune d'Avry

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels de la Commune d'Avry pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.  
La responsabilité de l'élaboration des comptes annuels incombe au Conseil communal alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous constatons que nous avons tenu compte des exigences légales d'agrément et d'indépendance (art. 68a et 68b RELCO).

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse et selon les dispositions de l'art. 68c RELCO. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons relevé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans chacun en procédant à des analyses et à des contrôles. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les dispositions légales relatives à la préparation des comptes annuels en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans son ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la loi suisse et en particulier aux dispositions de la loi sur les communes et à son règlement d'application.

Nous recommandons à la Commission financière de proposer à l'Assemblée communale d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis, présentant un excédent de charges de fonctionnement de CHF -144'928.01, un excédent de produits d'investissements de CHF 307'151.- et une fortune de CHF 272'238.81 ressortant du bilan au 31 décembre 2011.

Fribourg, le 20 avril 2012

Peiry & Schibli fiduciaire SA

Stephane G. Peiry  
Revisseur indépendant

Annexe: version arrêtée 2011 bilan, compte de fonctionnement, compte des réalisations et dépenses conditionnelles.

Fiduciaire, révision et conseil  
Boulevard de la Suisse 2  
Case postale 1182  
CH - 1701 Fribourg  
tél.: +41 36 310 20 30  
fax: +41 36 310 20 34  
e-mail: info@psf.ch  
Peiry & Schibli fiduciaire SA  
Crédit Suisse suisse CH 28002043  
IBAN CH03 0000 0000 0007 6000 0  
SWIFT CSCH33330285

La discussion est ouverte mais la parole n'est pas demandée.

## 2.2. Rapport de la commission financière sur les comptes 2011

M. Benoît Macherel, Président de la commission financière, donne lecture du rapport de cette commission.

Comme vous le savez, un organe de révision indépendant, à savoir pour 2011 la société « Peiry & Schibli Fiduciaire SA », procède à la vérification des comptes de la commune. Je ne vous lis pas le rapport officiel, mais celui-ci confirme le respect des procédures comptables, atteste la conformité des comptes annuels 2011 avec la législation en vigueur et recommande à l'Assemblée communale l'acceptation des comptes présentés.

De son côté, la Commission financière a procédé à une analyse détaillée des divers comptes de fonctionnement et d'investissement. Nos commentaires, remarques et questions ont été discutés avec le Conseil communal. Nous pouvons résumer l'année 2011 comme suit:

Pour la première fois depuis 10 ans, l'exercice 2011 présente un résultat négatif. En effet, il s'y dégage un excédent de charges d'environ CHF 145'000.-- alors que le budget prévoyait une perte de près de CHF 315'000.--. Les écarts principaux ont été commentés par le Conseil communal dans son Message et vous ont également été présentés.

La réalisation des projets votés vont charger de manière substantielle le budget de fonctionnement des prochaines années. Prévoyant, le Conseil communal a fait voter deux mesures fiscales qui vont d'une part déteindre la situation financière et d'autre part contribuer à financer en grande partie les investissements importants à venir.

- Le taux de couverture des travaux d'épuration étant insuffisant (58% fin 2011, alors que la loi exige 100%), vous avez voté en mars 2011 une augmentation des taxes d'épuration. Les recettes supplémentaires qui en découlent vont améliorer pour la première fois l'exercice 2012.
- Lors de la dernière assemblée de décembre 2011, vous avez accepté une augmentation du taux d'imposition à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Toutefois, ces mesures resteront insuffisantes si le Conseil communal ne fixe pas de priorités en matière d'investissements et ne gère pas de manière rigoureuse les dépenses de fonctionnement.

Concernant les investissements, il faut à nouveau constater qu'une grande partie des projets budgétés n'ont pas pu être exécutés. Si l'on tient compte de la subvention obtenue pour le parking d'échange d'environ CHF 300'000.--, nous terminons l'exercice avec une recette nette alors que le budget prévoyait 4,9 millions d'investissement.

Heureusement, divers chantiers, dont l'aménagement de l'Impasse des Agges, ont pu démarrer en fin 2011.

Lors de la présentation des objets bouclés en 2011, vous avez pu constater que les relards permanents provenant des nombreux recours lancés, entraînent systématiquement des coûts supplémentaires qui chargent inutilement les finances communales sans plus-value aucune.

En conclusion, notre Commission financière suit les recommandations de l'organe de révision et vous invite à approuver les comptes de l'exercice 2011.

Avry, le 23 mai 2012

Au nom de la commission financière

Mme Jeannette Buchs Rosa, MM. Nicolas Ecoffey, Nicolas Favre, Philippe Galley, Charles Page, André von der Weid et Benoît Macherel

La discussion est ouverte sur ces comptes mais la parole n'est pas demandée.

## 2.3. Approbation des comptes 2011, vote

Avant de passer au vote, M. Pillier rappelle que les membres du Conseil communal et le caissier n'ont pas le droit de vote lors de l'approbation des comptes.

Résultat du vote :	
Personnes présentes	38
moins les membres présents du Conseil communal et le caissier	7
Personnes ayant le droit de vote pour cet objet	31
Abstention	0
Majorité absolue	16
Approuvent les comptes de fonctionnement et des investissements 2011	31
Re/Use	0

Les comptes de fonctionnement et des investissements 2011 tels que présentés sont approuvés à l'unanimité.

## 3. Approbation des statuts de l'Association régionale de la Sarine (ARS), vote

M. Benoît Pillier, Syndic, présente ce point du traçanda à l'Assemblée et se référant au texte d'information paru dans AvryZoom de mai 2012, il commente les points importants des statuts de cette association.

L'ARS, en bref :

- Une association des 36 communes du district de la Sarine réparties en quatre régions. Avry faisant partie du secteur Sarine Nord et Sarine Ouest.
- Une assemblée des délégués avec un représentant par tranche de 2000 habitants mais au moins un par commune.
- Un comité de direction de 13 membres avec 3 représentants par secteur, présidé par le Préfet de la Sarine.
- Un fonds régional d'investissement alimenté à raison d'un million par année par les communes. Si l'endettement dépasse 10 millions, l'alimentation du fonds est portée à 1,5 million. Si la dotation du fonds atteint 5 millions, son alimentation est suspendue.
- Une limite maximale d'endettement général fixée à CHF 15'000'000.
- Une répartition des charges calculée selon la clé de répartition suivante : 75% en fonction de la population légale et 25% selon la population légale pondérée par l'indice de potentiel fiscal.
- Une participation directe des communes concernées par un projet régional, prévue à hauteur de 30%.

Pour la commune d'Avry l'engagement financier représentera une cotisation annuelle de 11 francs par habitant. La commune aura un représentant à l'assemblée des délégués. La région Sarine Ouest et Sarine Nord aura 3 représentants au Comité de direction.

Assemblée communale No 17 du mercredi, 23 mai 2012

**Qu'est-ce que l'ARS ?**

Une Association de commune qui groupe les 36 communes du district de la Sarine  
Une Association à buts multiples  
Elle remplace la structure informelle des conférences de syndicats

**Les buts**

Mettre en place une stratégie de développement pour le district  
Permettre la réalisation de projets d'intérêt commun à toutes les communes du district  
Légitimer un interlocuteur unique pour le district  
Eviter la multiplication des conventions intercommunales

**L'organisation**

4 secteurs  
Une assemblée 60 membres (1 par 2'000 h.)  
Un comité  
3 Fribourg  
3 Ceinture  
3 Nord et Ouest  
3 Haute Sarine

**Le fonctionnement**

Pour réaliser un projet d'importance supra communale:  
Les communes cotisent dans un fonds d'investissement  
Le comité prévoise les projets jugés d'intérêt régional  
L'assemblée vote une subvention au projet

**Le coût**

Chaque commune participe à la constitution d'un fond de financement :  
Si la fortune atteint 5 MCHF l'alimentation s'arrête  
Si la dette dépasse 10 MCHF l'alimentation passe à 1.5 MCHF

Pour Avry la dépense est de

Environ 1'500.- pour l'administration  
18'500.- pour une alimentation de 1'000'000.-  
27'885.- pour une alimentation de 1'500'000.-  
Soit 11.- par habitant.

**L'entrée en vigueur**

Les articles qui concernent la formation de l'association entre en vigueur en juillet 2012  
Les articles qui concernent le financement entrent en vigueur en janvier 2013

La discussion est ouverte.

M. Charles Page constate que certaines communes ont refusé ces statuts principalement à cause de la constitution du fond financier alors qu'aucun projet concret n'existe. Il cite l'intervention du professeur Dafflon de la commune du Moutet, selon lequel le montage financier mentionné dans les statuts de l'ARS expose les communes à de gros risques financiers notamment en cas de partenariat public/privé pour des réalisations d'importance.

La participation financière prévue constitue une nouvelle charge liée pour financer, en avance, des investissements non définis.

D'autre part, Avry est une petite commune qui n'aura pas de poids dans les décisions prises par cette association et ne sera là que pour payer.

M. Page est d'accord pour adhérer à cette association mais pourquoi créer un fond déjà maintenant ? Quel est le poids du secteur Sarine Ouest par rapport au reste du district ?

Assemblée communale No 17 du mercredi, 23 mai 2012

M. Piller indique d'abord que les statuts ont été repris sur le modèle de ceux du district de la Gruyère y compris sur la partie financière.

La peur de M. Dafflon au sujet du montage financier provient du fait que si une commune allait s'engager avec un partenaire pour réaliser un projet et que ce partenaire partait en faillite et que l'association de communes soit prise dans un gouffre financier, c'est dans ce sens là qu'il a vu un problème financier.

L'ARS sera composé d'un comité et d'une assemblée des délégués de 60 membres qui décident la réalisation d'un projet avec des garanties financières. Il faut faire confiance aux délégués des communes. D'autre part, si les statuts devraient être complétés ils pourront sans autres être corrigés lors d'une révision.

Actuellement la conférence des syndicats du district n'a aucune légitimation. Elle peut uniquement donner un avis sur un projet. Avec l'ARS et ses statuts, l'assemblée des délégués sera légitimée pour prendre des décisions. La constitution d'un fond, jusqu'à 15 millions, permettra de subventionner une réalisation d'importance régionale en collaboration avec un partenaire privé/public. La clé de répartition prévoit 75 % selon la population légale et 25 % selon la population légale pondérée par l'indice de potentialité fiscale.

Par rapport à une clé à 100 % selon la population légale, la différence pour Avry est de 785.- par année.

Le poids du secteur Sarine Ouest est le même que les autres secteurs Sarine Nord, ville de Fribourg. Le nombre de population est à peu près équivalent dans les différents secteurs.

La constitution d'un fond financier dès 2013 est justifiée pour anticiper le financement de réalisations futures et la participation de fr. 11.- par habitants permet d'échelonner notre participation sur plusieurs années.

D'autre part, il est important de voir dans l'ARS une plateforme pour des projets de développement concrets.

M. Nicolas Ecoffey estime peu important la limite d'endettement fixée à 15 millions.

M. Piller indique que le montant est destiné au subventionnement qui sera décidé sur la base d'un objet concret et que la limite de l'endettement est fixée dans les statuts.

M. Louis Brunisholz demande si les communes qui ont refusé les statuts de l'ARS ne participeront pas à cette association.

M. Piller rappelle l'art. 109, de la loi sur les communes, qui stipule que pour fonder une association, toutes les communes concernées doivent accepter les statuts. Dès lors, toutes les communes du district doivent s'exprimer sur ces statuts. L'art. 110 de la même loi prévoit que le Conseil d'Etat peut forcer les communes à faire partie d'une association. Par conséquent, lors que toutes les communes se seront prononcées le comité provisoire de l'ARS fera le bilan pour la suite des opérations et analysera le pourquoi du refus de certaines communes.

M. Jacob Schafer soutient la position de M. Charles Page et invite l'assemblée à refuser ces statuts. Il prend comme exemple le triage forestier auquel certaines communes ont été contraintes de participer. Il constate maintenant qu'au lieu de générer des bénéfices le triage est dans les chiffres rouges et que les communes doivent prendre en charge le déficit.

M. Piller précise que l'on ne peut pas comparer l'ARS et le triage forestier. L'ARS est là pour discuter ensemble de l'avenir du district. La Sarine est le dernier district qui n'a pas encore une association de communes.

M. Benoît Macherel demande si la participation communale annuelle fera partie du compte de fonctionnement ou si le montant figurera au bilan jusqu'à l'attribution d'une subvention à un projet dans le cadre d'un partenariat public/privé.

M. Pillier mentionne que la participation communale sera prévue dans le compte de fonctionnement et c'est l'ARS qui gèrera les comptes de l'Association. Ni l'ARS ni les communes ne seront propriétaires des objets d'investissement; par conséquent, ni l'une ni l'autre n'aura de charge d'amortissement et de fonctionnement sur ces objets.

M. Gilbert de Chamberrier constate que la participation des communes est prévue selon l'indice fiscal et on connaît déjà le système de la péréquation financière. Il ne comprend pas ce mélange des genres pour une association.

M. Pillier précise que la péréquation financière telle qu'elle a été élaborée par le professeur Daiflon ne touche pas les pots communs des associations de communes. Toutefois, l'indice de potentialité fiscal est repris dans la clé de répartition de la plus part des associations de commune.

Ceci est justifié par le fait qu'une commune qui a une potentialité fiscale plus importante doit payer un peu plus qu'une commune dont la potentialité fiscale est moins grande. Les communes qui bénéficient sur leur territoire d'infrastructures à caractère régional, auront un certain retour au niveau financier (taxe immobilière, taxe d'épuration, impôt).

Pour l'ARS, la clé de 75/25 a été longuement discutée lors de l'abandon de la classification des communes. La péréquation est beaucoup plus linéaire.

M. Denis Joye demande comment sera financée la participation d'Avry compte tenu des charges qui ont été votées pour l'école notamment.

M. Pillier lui répond que la participation d'Avry soit fr. 11.- par habitant sera prévue au compte de fonctionnement. Par contre, Avry ne devra rien déboursier pour des investissements qui seraient réalisés sur le territoire de la commune.

M. Charles Page demande si l'ARS aura une administration et du personnel fixe dont les coûts grèveraient le budget de l'association. On sait que les pots communs sont souvent difficiles à contrôler.

D'autre part, M. Charles Page demande que le vote sur cet objet ait lieu au bulletin secret.

M. Pillier indique que le comité comprendra 12 personnes et sera présidé par le Prêtre de la Sarine. Au niveau de l'administration, c'est l'Agglomération avec sa structure actuelle qui assurera le secrétariat de l'ARS. Un montant sera aussi prévu pour les jetons de présence.

M. Benoît Macherel demande s'il y a un plafond d'endettement de cette association.

M. Pillier rappelle que les statuts prévoient à

#### **l'Art. 27 INITIATIVE ET REFERENDUM**

- 1 Les droits d'initiative et de référendum sont exercés conformément aux art. 123a et suivants LCo et selon les alinéas 2 à 5 du présent article.
- 2 Les décisions de l'assemblée des délégués concernant une dépense nouvelle supérieure à Fr. 5'000'000.- sont soumises au référendum facultatif au sens de l'art. 123d LCo.
- 3 Les décisions de l'assemblée des délégués concernant une dépense nouvelle supérieure à Fr. 15'000'000.- sont soumises au référendum obligatoire au sens de l'art. 123e LCo.
- 4 Le montant net de la dépense fait foi, les subventions et participations de tiers n'étant pas comptées.

5 En cas de dépense renouvelable, les tranches annuelles sont additionnées. Si on ne peut déterminer pendant combien d'années la dépense interviendra, il est compté 5 fois la dépense annuelle.

La parole n'étant plus demandée, on passe au vote pour le bulletin secret. Le vote a lieu au scrutin secret lorsque la demande qui en est faite est admise par le cinquième des membres présents.

Les personnes qui veulent s'exprimer sur l'ARS au bulletin secret, sont priées de lever la main. 13 personnes veulent le bulletin secret sur les 38 personnes présentes, par conséquent le vote sur l'approbation des statuts de l'Association régionale de la Sarine aura lieu au bulletin secret.

Le matériel de vote est distribué par les scrutateurs.

M. Pillier rappelle que :  
Ceux et ceux qui approuvent les statuts de l'Association régionale de la Sarine (ARS) s'expriment avec un OUI  
Ceux et ceux qui refusent ces statuts s'expriment avec un NON

Résultat du vote au bulletin secret :

Bulletins retirés 38

Abstentions 2

Bulletins valables 36

Majorité absolue 19

Ont voté OUI 24

Ont voté NON 12

Les statuts de l'Association régionale de la Sarine (ARS) sont approuvés.

#### **4. Divers**

##### **Information sur le nouveau bâtiment scolaire**

M. Benoît Pillier donne des informations sur cet objet. Depuis l'assemblée communale de décembre 2011, une commission de bâtisse a été constituée; elle est présidée par M. Guisolan, responsable du service technique communal. Elle est composée des représentants du corps enseignant, de la commission scolaire, de la commission financière, des parents d'élèves, des sociétés locales, du quartier et de deux membres du Conseil communal.

Cette commission s'est mise au travail avec les architectes de Zurich lauréats du concours avec la participation du bureau d'architecture Chappuis et Simonet de Fribourg.

La mise à l'enquête du dossier a eu lieu et le dossier a été transmis au Service des constructions pour la suite de la délivrance du permis de construire avec les oppositions qui ont été formulées. La commission poursuit son travail par l'examen du cahier des soumissions. Le début des travaux sera planifié dès la réception du permis de construire. M. Pillier termine en remerciant les membres de la commission pour leur important travail.

M. Denis Joye demande si la solution d'un chauffage solaire a été étudiée.

M. Pillier informe que plusieurs variantes de chauffage ont été étudiées. L'idée est d'avoir un système unifié pour tous les bâtiments communaux (écoles, maison communale, salle de gym). La solution du chauffage à bois a été retenue et plusieurs variantes permettront de trouver la meilleure solution.

**Information sur la halle de sports**

M. Michel Moret donne des informations sur le projet de transformation et d'assainissement de la halle de sports. Un groupe de travail composé de Mme Geneviève Renevey, de M. Moret et de M. Gamboni, architecte, a été constitué. Le projet comprend l'assainissement complet de la halle existante avec en complément les locaux correspondant aux besoins actuels et futurs. Il prévoit aussi la possibilité d'une extension future de la halle.

Pour la suite, la commission fera des propositions de décision au début juin. Une présentation aux sociétés locales et à la commission des besoins sportifs est prévue pour le 27 juin à 19 h, à l'Auberge. Le crédit nécessaire sera mis à l'ordre du jour d'une assemblée d'ici la fin de l'année.

M. Raphaël Sciboz demande que des locaux de réunion pour les sociétés pouvant accueillir 60 à 70 personnes soient prévus.

M. Moret précise que les travaux à la halle de sports comprendront une buvette, des gradins et des locaux de rangement.

En ce qui concerne les locaux de réunion pour les sociétés, la construction du nouveau bâtiment scolaire libérera le bâtiment de l'école de 1968 ce qui permettra de mettre des locaux à disposition des sociétés.

**Information sur les travaux publics en cours :**

**Aménagement de l'Impasse des Agges**

M. Marc Antoine Messer donne des informations sur ce chantier qui comprend l'aménagement de la route de l'Impasse des Agges avec un trottoir et un arrêt de bus. La mise en service parafix des collecteurs d'évacuation des eaux usées et claires font également partie des aménagements. Une procédure de recours au tribunal cantonal est encore en cours. Ce recours n'étant pas assorti d'un effet suspensif, les travaux ont débuté. La pose du goudron est planifiée pour le 30 mai et la route sera momentanément fermée; un avis a été distribué aux intéressés.

**Liaison plétonne Imp. Bois / Agges**

M. Marc Antoine Messer donne des informations sur ce chantier. Dans ce dossier, une décision a été prise à l'enquête publique et le permis de construire ce cheminement de liaison plétonne entre l'Impasse du Bois et l'Impasse des Agges nous est parvenu. Les travaux pourront débuter à la suite des travaux de l'aménagement de la première partie de l'Impasse des Agges. Un recours au Tribunal fédéral est aussi en cours mais n'est pas assorti d'un effet suspensif.

**Aménagement du carrefour secteur Scheiry EST**

M. Marc Antoine Messer donne des informations sur ce chantier. L'aménagement de carrefour a été mis à l'enquête publique et le dossier a été transmis au Service des constructions et de l'aménagement du territoire à Fribourg. 2 oppositions ont été enregistrées et ont été levées dont une lors de la séance de conciliation. Ce carrefour desservira un nouveau quartier entre la ligne CFF et la Route cantonale, sur la droite de la route cantonale à la sortie de Rosé, direction Fribourg.

**Information sur la révision générale du PAL**

M. Marc Antoine Messer donne des informations sur cette révision du plan d'aménagement local. Le crédit d'investissement nécessaire à cette révision a été voté par l'assemblée communale en 2005. Depuis la commission d'aménagement et de la mobilité travaille en collaboration avec l'urbaniste mandaté. En juillet 2007, le dossier préalable a été transmis au Service de l'aménagement du territoire à Fribourg pour préavis. Ce n'est qu'en décembre 2009, soit après 2 ans et demi, que le dossier nous a été retourné. Entretemps, la loi cantonale sur l'aménagement du territoire a été modifiée ce qui a provoqué une mise à jour de tous les documents de la révision de notre PAL. En 2011, l'Agglomération de Fribourg a procédé à une révision du plan directeur et Avry a dû se battre pour motiver et maintenir son projet de révision du plan d'aménagement local; ce qui a réussi.

Actuellement, le dossier est prêt à la mise à l'enquête; toutefois il reste encore les dernières tractations avec certains propriétaires pour garantir une qualité du site bâti et de l'aménagement de certains secteurs. En principe, une assemblée d'information sur le PAL sera convoquée en automne 2012.

**Changement de dicastère au sein du Conseil communal**

M. Benoît Pillier informe l'assemblée que le service des eaux et que le service de l'évacuation et de l'épuration des eaux sont passés du dicastère de M. Marc Antoine Messer à celui de M. Maurice Clément.

La discussion générale est ouverte.

M. Gilbert de Chambrier demande de pouvoir disposer d'un abri à vélos à la gare de Rosé. Il souhaite aussi que des mesures visant à protéger les cyclistes soient aménagées le long des routes.

M. Pillier rappelle que des mesures ont déjà été créées notamment à la route du Covy avec des obstacles franchissables.

M. Messer indique que l'aménagement de la place de la gare de Rosé est en projet, en collaboration avec les CFF. Un abri pour vélos y sera prévu. D'autre part, la commission de l'aménagement et de la mobilité propose des mesures pour sécuriser la place de l'école de 1968 avec également un abri pour les vélos. Le projet sera présenté à une prochaine assemblée communale.

En ce qui concerne les pistes cyclables, dans le cadre du projet Valtralic qui est en cours d'approbation par le canton, elles sont planifiées en plusieurs étapes pour la traversée d'Avry-sur-Matran et de Rosé.

M. Jean Rossier constate qu'un câble pour le comptage des véhicules a été posé sur la route cantonale devant sa maison. Cela gêne le bruit. A qui s'adresser pour remédier à ce problème?

Le Conseil prend note de cette demande et interviendra auprès du service des ponts et chaussées.

Mme Marie-Clerc Beyerler souhaite qu'un site internet communal soit créé et mieux élaboré que celui existant actuellement.

Assemblée communale No 17 du mercredi, 23 mai 2012

M. Michel Moret indique que l'élaboration d'un nouveau site est prévue cette année encore.

Mme Marie-Thérèse Cotling demande si l'arrêt de bus de la laiterie et celui près de l'école seront maintenus.

M. Piller précise que les deux arrêts sont maintenus, toutefois celui de l'école sera déplacé sur la route des Fontanelles à la hauteur de la maison communale.

M. Jean-Marie Vonlanthen signale que l'armoire métallique à côté du bâtiment de l'éclipté masque la visibilité et provoque un danger pour les piétons. Il demande de prendre des mesures pour y remédier.

Le Conseil prend note de cette demande et examinera ce qui peut-être fait. La parole n'étant plus demandée, M. Benoit Piller, Syndic, lève l'assemblée à 21.40 h. et termine en remerciant les personnes présentes d'avoir participé activement aux débats.

Au nom du Conseil communal, il souhaite à tous de passer un bel été et invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le secrétaire

  
J-D Corpataux



Le syndic

  
B. Piller

Avry, le 1<sup>er</sup> juin 2012

**MESSAGES DU CONSEIL COMMUNAL D'AVRY  
A L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 11 OCTOBRE 2012  
CONCERNANT LES TRACTANDA**

## **Réaménagement de la place de l'école et du carrefour Rte du Château - Rte des Fontanettes**

Le Conseil communal présente à l'Assemblée communale un projet d'investissement unique en vue de réaménager totalement la place devant l'école 1968 et l'administration ainsi que le carrefour à l'intersection de la Route du Château et de la Route des Fontanettes. Ce projet d'investissement s'inscrit en continuité de la réalisation de la nouvelle école et des réaffectations futures des actuels bâtiments scolaires et permet aussi de réaliser une partie importante du schéma directeur du centre communal, présenté à l'assemblée communale de décembre 2011.

### **1. Description du projet d'investissement**

Le plan détaillé du projet se trouve à la fin du message.

Le projet présenté vise à une requalification importante du secteur. Il permettra d'atteindre les objectifs suivants :

- Sécurité pour les écoliers améliorée, sur le chemin de l'école et sur la place.
- Modération des vitesses sur la route communale aux abords du centre-village.
- Accès aux bus facilités et rapprochés des nouveaux quartiers.
- Cheminements piétons et vélos créés entre la Source et le centre-village.
- Equipements modernisés pour les cyclistes.
- Tranquillisation optimale sur le site de la nouvelle école.

En détail, le projet se décompose comme suit :

#### Sécurité pour les écoliers améliorée

*Projet : 18 nouvelles places de parc sont créées sur la place, une zone sécurisée pour les enfants est aménagée et les trottoirs sont prolongés.*

Il est prévu de créer une vingtaine de places de parc supplémentaires pour les besoins de l'école, de l'administration ainsi que de la halle de gym. Avec les places existantes, le site disposera donc de 31 places de parc. Afin d'éviter que la situation actuelle où des voitures tournent dans la place de rassemblement de l'école continue, une séparation en dur est installée et une petite place sûre sans

voitures est ainsi créée. L'école 1968 n'ayant plus d'affectation purement scolaire, la place de jeu et de rassemblement peut être partiellement réaffectée. Il est prévu que si des enfants sont amenés en voiture, ils puissent descendre puis marcher vers l'avant de la voiture et rejoindre la place sécurisée sans traverser le flux de voitures. De plus, pour les enfants venant à pied, le trottoir est prolongé et permettra de mieux différencier la route de la place.

#### Modération des vitesses sur la route communale

*Projet : un sas d'entrée dans la zone du centre-village est créé sur la Route des Fontanettes. La place du centre-village est mieux délimitée.*

Aujourd'hui, il n'existe pas de différence nette entre la route communale et la place qui, à proprement parler, n'existe pas. Cela a pour conséquence que beaucoup d'automobilistes ne perçoivent pas qu'ils arrivent dans une zone d'école et roulent à une vitesse inadaptée. Avec la création du nouveau trottoir, l'effet « place de village » sera accentué. Surtout, la création d'un sas sur la Route des Fontanettes avec le passage du nouvel arrêt de bus sans possibilités de croisement modérera fortement la vitesse.

#### Accès aux bus facilités et rapprochés des nouveaux quartiers

*Projet : un nouvel arrêt de bus est créé le long du jardin communal existant. Un couvert et des bancs sont prévus.*

L'actuel emplacement du bus sur la Route du Château pose plusieurs problèmes. Le quai n'est plus aux normes pour les personnes à mobilité réduite et est toujours « temporaire » malgré son ancienneté. Il n'est pas possible à cet endroit d'installer un abribus couvert moderne pour permettre aux utilisateurs de s'asseoir et de se protéger de la pluie, vu la difficulté d'effectuer des emprises sur les parcelles privées voisines. De plus, l'arrêt de bus n'est pas facilement accessible depuis le quartier de la Source et du Covy/Verger. Son déplacement rend possible l'installation d'un abribus moderne et rapproche les usagers de leur domicile.

Cheminements piétons et vélos créés

*Projet : Un nouveau sentier piéton/vélo est créé entre le quartier de la Source et l'arrêt de bus. Des escaliers sont créés pour rejoindre le jardin communal.*

Grâce au déplacement de l'arrêt de bus dans la montée de la Route des Fontanettes, l'arrêt se rapproche des quartiers d'habitation. Un nouveau sentier mixte vélo / piétons est créé entre le jardin communal et la nouvelle école puis permet de continuer sur l'Impasse de la Source. Pour les piétons, un escalier permet de rejoindre l'arrêt de bus.

Equipements modernisés pour les cyclistes

*Projet : Un abri à vélo couvert est construit.*

Pour les personnes désirant venir au centre-village comme pour les utilisateurs du bus, il sera désormais possible de laisser son vélo dans une place protégée, juste à côté de l'abribus.

Tranquillisation optimale sur le site de la nouvelle école

*Projet : la garantie de ne pas avoir de parking autour de la nouvelle école.*

Grâce à l'aménagement des places de parc au centre-village, les alentours de la nouvelle école pourront être libres de voitures (à l'exception de places pour handicapés). Cette disposition concrétise la volonté du Conseil communal, décrite dans le schéma directeur du centre-village, de créer une zone tranquille autour de la nouvelle école.

**2. Coût du projet**

Le total du crédit d'investissement demandé est de CHF 209'304.00.

Les coûts se décomposent comme suit :

- Réaménagement de la place existante (y compris clôture) CHF 41'000.00
- Place de déchargement CHF 7'500.00
- Raccordement des trottoirs CHF 18'000.00
- Abribus, abri-vélo et liaison vers le jardin communal CHF 73'000.00
- Chemin piétons / vélos CHF 22'000.00
- Divers, imprévus et honoraires CHF 32'300.00
- TVA CHF 15'504.00

*Une subvention de l'Agglo pour l'abri-vélo devrait être acquise. Le chiffre n'a pas pu être arrêté à ce*

*jour. La subvention devrait représenter un montant entre CHF 5'000 et 10'000.- Il n'est pas pris en compte dans le coût total actuel.*

Récapitulation

Coût global du projet	209'304
Crédit demandé	209'304
Subvention de l'Agglo pour l'abri-vélo (sous réserve)	5'000
Crédits bancaires disponibles	4'304
Montant à emprunter	200'000
Intérêts passifs sur le montant investi (taux 2%)	4'000
Amortissement annuel sur le montant investi (taux 4%)	8'000
Frais d'exploitation (entretien)	2'000
Frais annuels	14'000

**3. Echancier**

La mise à l'enquête sera lancée dès l'approbation du crédit d'investissement et les travaux commenceront dès la mise à l'enquête acceptée. Dès le début des travaux, la place de l'école 68 ne sera plus à disposition pour les récréations et une solution provisoire sera mise en place jusqu'à l'ouverture de la nouvelle école primaire.

**4. Proposition du Conseil**

Le Conseil recommande à l'Assemblée d'accepter le crédit d'investissement demandé de CHF 209'304, dont CHF 200'000 financés par l'emprunt, pour le réaménagement de la place de l'école et du carrefour Rte du Château - Rte des Fontanettes.



## Mise en séparatif Ecole / Centre village

Le Conseil communal présente à l'Assemblée communale un projet d'investissement de mise en séparatif des eaux usées et pluviales pour l'ensemble des bâtiments publics du centre village et d'un article voisin. Cet investissement s'inscrit dans le plan général de mise en séparatif des eaux usées et pluviales du territoire communal.

### 1. Description du projet d'investissement

#### Principe de base

Selon les dispositions légales, les communes ont l'obligation d'éliminer les excédents d'eau claire amenée aux STEP en procédant progressivement à la mise en place d'un système de mise en séparatif des eaux usées.

L'assemblée communale sera appelée à voter ces prochaines années des investissements soumis par le conseil communal.

L'approbation et la mise en vigueur au 1.1.2012 du règlement relatif à l'évacuation et à l'épuration des eaux permettra de constituer un fond de réserve à cet effet.

#### Contexte

La réalisation du nouveau bâtiment scolaire a conduit le Conseil communal à décider de saisir cette opportunité pour réaliser les travaux de mise en séparatif des divers bâtiments communaux du centre village. Le projet proposé prend en compte l'agrandissement éventuel de la halle de gymnastique et intègre également un article directement voisin par souci d'efficacité. Bien qu'anticipé, cet investissement s'intègre entièrement dans le plan général d'évacuation des eaux (PGEE) tel qu'il a été approuvé.

La commune d'Avry envoie un volume d'eau claire important aux STEP. Il en résulte des charges financières qui pourraient, avec la mise en séparatif, permettre des économies financières.

#### Description du projet

Les bâtiments touchés sont :

- la nouvelle école,
- les écoles 68 et 78,
- la halle de sport,
- le bâtiment de l'administration communale,

- ainsi qu'un article voisin.

Le croquis à la fin du présent message permet une meilleure compréhension du projet.

### 2. Coût du projet

Le total du crédit d'investissement demandé est de CHF 334'152.- basé sur le devis établi par le bureau d'ingénieurs Rhême et Jeanneret.

Les coûts se décomposent comme suit :

- Travaux en régie, installations de chantier, démolitions et démontages CHF 18'309.50
- Fonçage hydraulique CHF 70'040.00
- Aménagements extérieurs, couches de fondation, pavages et bordures, chaussées et revêtements CHF 26'590.75
- Canalisations, évacuation eaux CHF 127'881.00
- Travaux entreprise paysagère CHF 5'000.00
- Divers, imprévus et honoraires CHF 61'578.75
- TVA CHF 24'752.00

*A noter que la TVA pourra être récupérée sur l'ensemble du coût étant donné que le compte des eaux usées est dorénavant équilibré. Jusqu'en 2011, il ne couvrait que le 70% des charges et la TVA n'était pas remboursée sur les 30% payés par les comptes généraux de la commune.*

*A noter que les coûts de raccordement de l'article voisin au point de raccordement sont à la charge du propriétaire.*

Le compte des eaux usées étant à zéro, il n'est pas possible de prélever un montant qui diminuerait d'autant le crédit d'investissement. L'investissement doit par conséquent être financé par l'emprunt.

#### Récapitulation

Coût global du projet	334'152
Crédit demandé	334'152
Remboursement de la TVA	24'752
Montant à emprunter	309'400

Intérêts passifs sur le montant investi (taux 2%)	6'188
Amortissement annuel sur le montant investi (taux 4%)	12'376
Frais d'exploitation (entretien)	2'000
Frais annuels	20'564

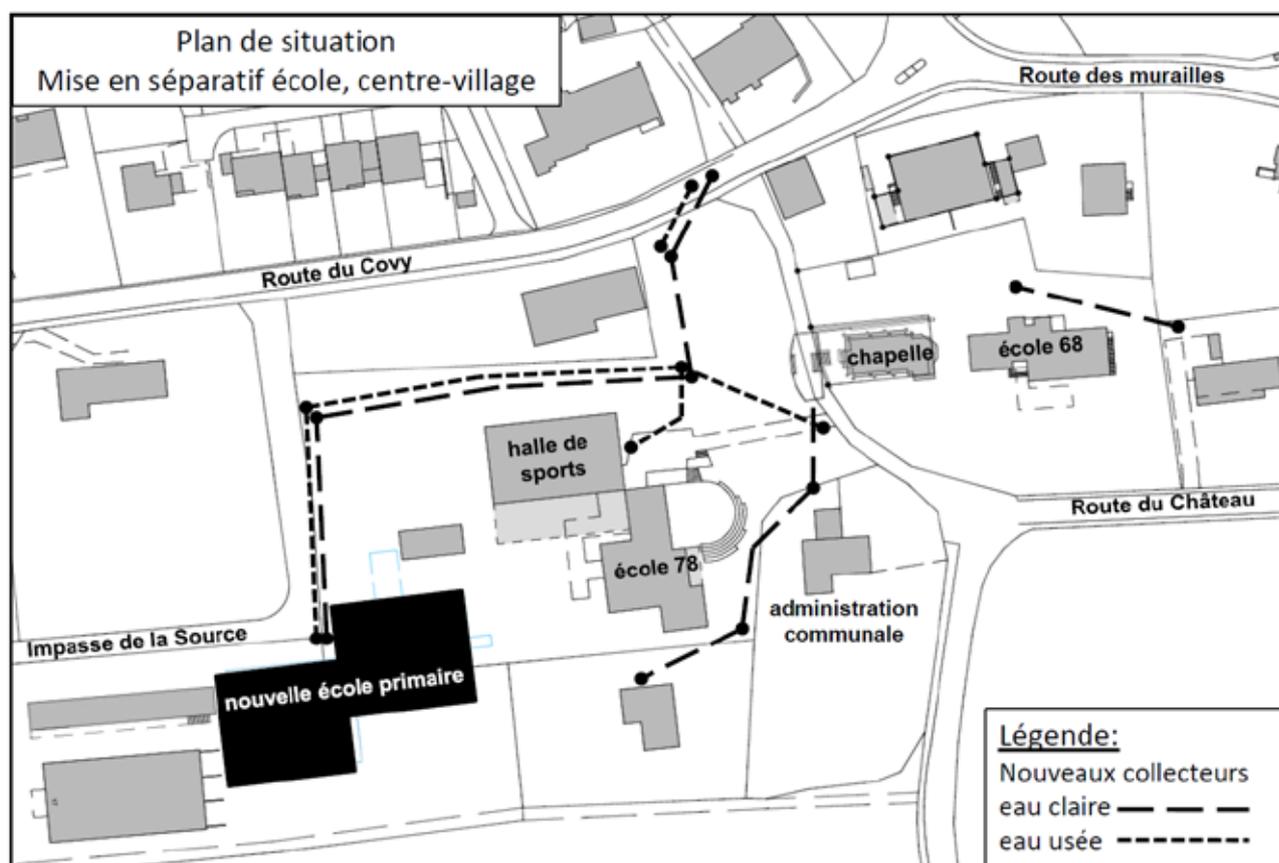
### 3. Echancier

La mise à l'enquête sera lancée dès l'approbation du crédit d'investissement. Les travaux

commenceront dès la mise à l'enquête acceptée et seront coordonnés avec les travaux de construction de la nouvelle école.

### 4. Proposition du Conseil

Le Conseil recommande à l'Assemblée d'accepter le crédit d'investissement demandé de CHF 334'152, dont CHF 309'400 financés par l'emprunt, pour la mise en séparatif des bâtiments administratifs et scolaires du Centre du village ainsi que d'un article voisin.



# André ROSSIER maraîcher



Label de L'Union maraîchère suisse  
Suisse Garantie

1754 CORJOLENS  
026/470 28 38

Vente de légumes et fruits de saison.  
**Marché le vendredi de 8h15 à 9h15**  
Rte de la Côte 19 à Avry

# Pierre de Feu SA



Taille de pierre, rénovation de façades, poêles et cheminées  
Rte de l'Industrie 16 • 1754 Avry-Rosé • Tél. 026 470 29 00 • Fax 026 470 29 15  
www.pierredefeu.com E-mail contact@pierredefeu.com

Soins du corps et du visage  
Massage aux pierres chaudes  
Epilations  
Onglerie  
Power Plate  
Solarium  
Pédicure  
Maquillage  
Wellness

## ESPACE ELLE & LUI

BODY BEAUTY & WELLNESS

Avry.Bourg 24 - 1754 AVRY-SUR-MATRAN  
Tél.: +41 (0)26 470 04 51 - elle.lui@bluewin.ch  
www.espace-elle-et-lui.ch



**Vitrerie - Glaserei**  
RÉPARATION - MIROIR

Werner Wyss

Tél. 026 424 88 65  
Fax 026 424 88 66  
Natel 079 217 44 31

Rte des Muëses 1a  
1753 Matran  
wernerwyss@gmail.com



«L'artisan qui met du plaisir  
dans votre assiette»

Rte de la Glâne 117  
1752 Villars-sur-Glâne

Tél. 026 402 14 58  
www.traiteur-robatel.ch

### **Agglomération de Fribourg : une promotion économique au service de l'économie locale !**

Depuis juillet 2011, Mme Séverine Lago est responsable du service de promotion économique de l'Agglomération de Fribourg.

Parallèlement au développement d'une promotion régionale d'agglomération, elle a comme mission de soutenir l'économie locale des communes membres en faisant bénéficier les entreprises de toute une série de prestations de services, telles que :

- Gestion des zones d'activités (terrains) disponibles pour l'implantation de sociétés
- Participation avec les communes à l'évolution de zones affectées au tissu économique
- Encadrement, voire orientations vers des prestataires de services spécifiques, de toutes sociétés sur le territoire de l'Agglomération, qu'il s'agisse de conseils en matière de coaching (startups etc.), de transferts technologiques, de financement (startups) ou d'imposition etc.
- Rôle actif dans la revitalisation de certain(e)s rues et quartiers de commerçants
- Coordination de projets innovants issus de particuliers ou d'entreprises, susceptibles d'être soutenus financièrement par la Nouvelle Politique Régionale du canton

La promotion économique de l'Agglomération entretient des relations régulières avec la promotion économique du canton, la Chambre de commerce de Fribourg et les diverses associations cantonales et régionales.

Contact : [www.agglo-fr.ch/economie](http://www.agglo-fr.ch/economie)

# Le centre de la cheminée!

EXPOSITION PERMANENTE



**+ DE 60  
MODÈLES  
EXPOSÉS**



**CHEMINÉES : PALAZZETTI - FREI**  
**POÊLES : HASE - ATTIKA - AUSTROFLAMM**

 *Depuis 1975*  
**J. Schori**  
CHEMINÉES & CANAUX SA

CH 1763 Granges-Paccot - Tél. 026 460 55 40  
[www.schori-cheminees.ch](http://www.schori-cheminees.ch)

**CHC** Sàrl  
ELECTRICITÉ  
TÉLÉMATIQUE

**Chavillaz Christian**

Télématicien, Contrôleur  
Electricien diplômé

Avry-Bourg 7  
1754 AVRY

T: +41 26 534 09 58  
F: +41 26 534 09 85  
Natel: 078 711 86 96

Câblage informatique  
Courant faible, Sécurité  
Paratonnerre, Contrôle  
Dépannage

[info@chcelectricite.ch](mailto:info@chcelectricite.ch)

*cycles*  
**pache**  
Avry-sur-Matran  
[www.cyclespache.ch](http://www.cyclespache.ch)  
Imp. de la colline 3  
1754 Avry-sur-Matran  
Rte cantonale Rosé



Service après-vente de qualité.  
Un accueil chaleureux

Une visite s'impose !

ANDRE VONLANTHEN & SYLVIANE ARMAND  
**ARCHITECTES** HES / EPF

Avry-Bourg 11 1754 Avry

tél 026 470 20 66 fax 026 470 20 68  
e-mail [vonlanthen.architecte@vtx.ch](mailto:vonlanthen.architecte@vtx.ch)

### La Société de jeunesse a perpétué la coutume de «chanter le mois de mai».

En 1932, il y a donc 80 ans, Justin Sciboz, de Treyvaux, répondait à une enquête sur le folklore fribourgeois. Au sujet des cadeaux remis aux chanteurs lors des tournées chantantes du 1<sup>er</sup> mai, il écrivait : *La coutume de chanter subsiste encore mais la manière de récompenser les chanteurs a évolué. Autrefois, on leur donnait des denrées alimentaires, des fruits frais ou séchés (schnetzen), des noix, de la farine. Aujourd'hui, ils reçoivent du chocolat, des friandises, et surtout des centimes. Aux jeunes gens qui vont chanter durant la veillée, on donne des œufs.*

La Société de jeunesse d'Avry, pérennisant la coutume, a chanté dans les rues du village durant cinq soirées, n'hésitant pas à faire durer le plaisir au-delà de l'horaire prévu, comme en témoigne la photo prise le 25 avril. Après les chants fort bien emmenés par Alexandre Rapin, de Corcelles, les auditeurs ne puisaient pas dans leur réserve d'œufs, mais apportaient un écot destiné au séjour de nos jeunes à Chypre, du 10 au 17 août.

Après le Giron 2011 organisé à Avry et tout l'engagement qu'il a exigé, l'année 2012 sera plus calme, nous a fait remarquer Jonathan Thierrin, président de notre jeunesse depuis trois ans. Néanmoins, conscients du travail que nécessite un Giron, nos jeunes assureront du bénévolat lors des prochaines fêtes des jeunesses de la Glâne et de la Broye.

Que cette entraide qu'ils offrent généreusement à leurs congénères glânois et broyardes se généralise dans toute leur vie ! Un vœu valable aussi pour nous tous, non ?

JMB



### Le relais Lac-O-Lac fait étape à Avry

Le 17 mai dernier, la commune d'Avry a reçu la visite du relais Lac-O-Lac. Ce relais organisé en amont des championnats du monde de course d'orientation à Lausanne (du 14 au 21 juillet dernier) avait pour but de rallier le Lac Léman en partant du Lac de Constance. Le tracé dans le canton de Fribourg a en grande partie été planifié par Terrence Risse, jeune coureur prometteur du CA Rosé. Sur ce parcours qui se voulait être une analogie de celui de la flamme olympique, le témoin avait la forme d'une boussole d'or. Vers 10h20, madame Valérie Aebischer a débouché de la forêt de Verdilloud, arrivant depuis le Village Suisse sur la commune de Corninboeuf. Elle a remis la boussole d'or à Marie-Luce Romanens qui s'est élancée sur un parcours d'environ 6 kilomètres jusqu'au village de Neyruz. Rappelons que Marie-Luce Romanens était devenue, en 1995, la première Suissesse à décrocher une médaille d'or aux championnats du monde de course d'orientation. Depuis ses débuts, Marie-Luce Romanens a toujours été membre du CA Rosé.

Le relais a par la suite rallié Lausanne sans encombre et visiblement porté bonheur aux athlètes suisses puisque ceux-ci ont raflé huit médailles, dont quatre d'or, au cours de la compétition.

Pour plus d'infos sur la course d'orientation -> [www.teddies.ch/ca-rose](http://www.teddies.ch/ca-rose)

JBG



## + Paul Biemann, un octogénaire qui a passé toute sa vie à Avry

La nouvelle du décès de Paul Biemann que nous a rapportée *La Liberté* du 27 avril 2012 a frappé tous les habitants d'Avry qui le connaissaient. En effet, Paul fut une personnalité très active, largement connue et appréciée pour sa vie tant professionnelle que politique ou associative.

Né le 9 mai 1932, Paul était le fils d'Aloys Biemann, maréchal-ferrant à Avry durant plus de 30 ans, et de Marthe Biemann-Mugny, sage-femme appréciée pour ses qualités professionnelles et sa générosité. Paul a suivi le chemin tracé par son père. Il devint à son tour maréchal-ferrant. Une profession qui s'est dégradée dès les années 50 en raison de l'évolution de l'agriculture et de la diminution du nombre des chevaux. L'une des principales occupations du maréchal, dans nos villages, était en effet le ferrage des chevaux. Paul Biemann, conscient de la nécessité d'un recyclage, a suivi parallèlement à l'exercice de son métier une formation d'installateur sanitaire. Une nouvelle entreprise a pu ainsi voir le jour en 1956. Deux ans plus tard, Paul épousait Liliane Minguely, de Belfaux, qui fut dès lors et aujourd'hui encore une collaboratrice aussi constante que compétente. En 1965, le couple s'établit dans la maison qui n'a cessé d'abriter et de voir prospérer l'entreprise devenue Paul Biemann et Fils SA, installations sanitaires et adductions d'eau. Une entreprise florissante, comptant maintenant une dizaine d'employés dirigés par Gérard et Hubert Biemann, les fils de Paul. Une trentaine de communes bénéficient de leurs services pour l'installation et le contrôle des réseaux d'eaux, des stations de pompage, des conduites d'épuration, des réservoirs... sans compter l'actif secteur des installations sanitaires qui concerne les communes, les associations, les constructions fédérales, l'Etat, les caisses de pension, les collectivités et les particuliers.

Paul Biemann s'est également préoccupé constamment de la vie politique du village. Citoyen qui ne craignait jamais d'afficher son point de vue lors des assemblées communales, il fut aussi conseiller communal de 1958 à 1966 et président de la Commission scolaire. Paul était le frère de

Charles Biemann, fondateur de Sofraver, syndic de 1970 à 1978, une personnalité qui a joué un rôle prépondérant dans le développement de la commune.

Deux sociétés villageoises ont honoré Paul Biemann en raison de son activité en leur sein et des services rendus. La Société de tir 300 m de Rosé dont il fut président de 1970 à 1995 l'a nommé président d'honneur et la Société de musique L'Avenir lui a décerné l'honorariat.



Nous assurons de toute notre sympathie son épouse Liliane, ses enfants Françoise, Gérard et Hubert, ses frères et sœurs et toute personne dans la peine.

JMB



## Journée du patrimoine

Le samedi 28 avril dernier, une bonne vingtaine de participants des communes d'Avry et de Matran se sont retrouvés en début d'après-midi à Givisiez à l'enseigne de la deuxième journée du patrimoine culturel.

Après les visites du clocher de l'église de Matran et de l'abbaye d'Hauterive en 2011, la visite guidée du château d'Affry et de l'église St-Laurent figurait au programme de cette après-midi partiellement ensoleillée.

Pour la deuxième année consécutive, Monsieur Aloys Lauper, chef de service adjoint au Service des biens culturels de l'Etat de Fribourg, a su captiver son auditoire par ses explications abondantes et passionnantes.

Entre les deux monuments figurant au programme, une brève halte devant les deux autres manoirs sis sur le territoire de la commune de Givisiez – le manoir de Praroman, propriété de la famille de Bocard et le manoir d'Affry, où habite la famille von Wistinghausen et qui abrite l'atelier de la sculpteur Marcello – a complété le tour d'horizon culturel du lieu.

Cette journée du patrimoine s'est terminée avec le verre de l'amitié servi à la Maison communale d'Avry.

## Un peu d'histoire

Commune limitrophe de Fribourg, Givisiez est liée depuis le XV<sup>e</sup> siècle à la famille d'Affry. Son noyau historique constitué, autour de l'église St-Laurent, de trois manoirs a valu au site le surnom de Petit Versailles de Fribourg au XIX<sup>e</sup> siècle.

La construction du Manoir actuel date de 1539 ; elle peut être attribuée à François I<sup>er</sup> d'Affry et à son épouse Elisabeth de Cléry, sur son domaine constitué dès le XV<sup>e</sup> siècle. Son volume a été doublé au Nord, dans les années 1578 –1580. Vers 1644, il a été réaménagé et on a créé une galerie à colombage unissant le manoir au pavillon Est.

La pièce maîtresse du Manoir est le remarquable décor du grand salon peint à la fin des années 1660 par Michael Vogelsang, avec plafond à rinceaux\* (\*arabesque végétale sculptée ou peinte, servant d'ornement en architecture et dans différents arts

décoratifs) et allégorie des saisons. On peut y voir les goûts et le raffinement des propriétaires du XVII<sup>e</sup> siècle. Par la suite, le Manoir restera l'une des nombreuses résidences d'été de la famille d'Affry.

En 1907, l'édifice est transformé et surélevé d'un étage pour les missionnaires de St-François de Sales. Ils obtiennent un bail de quinze ans pour une location de 3500 francs par an de la bâtisse à des fins d'éducation de la jeunesse.

Huitante ans plus tard, le Manoir est réaffecté en maison de retraite et une nouvelle aile ouest est créée. Enfin, à l'entrée du parc, un médaillon en marbre avec le portrait de la comtesse Mathilde de Cassole, sculpté en 1870 par Marcello, est inséré dans le mur.

(Sources : site internet de la commune de Givisiez Guide artistique de la Suisse (2012), vol. 4b, Fribourg et Valais)



## Samedi 12 mai 2012 : Coup de balai condamné par la pluie !

La pluie, par moments quasiment diluvienne, a retenu chez eux les habitants d'Avry qui étaient prêts à donner suite à l'invitation engageante envoyée par la commune. A 9 h 30, sous une averse, nous étions un petit groupe à décider d'annuler le ramassage des déchets abandonnés en forêt. Ainsi, la huitième édition du *Coup de balai* mis sur pied par le Service cantonal d'environnement n'a pas pu se dérouler comme prévu. Au sujet de la date de cette manifestation, l'opinion a été émise de l'avancer dorénavant d'un mois, les herbes trop hautes en mai cachant en effet beaucoup d'ordures.

### Leçon de compostage

A 11 h, le groupe s'est retrouvé à la ferme Hofmann pour une explication sur le compostage que l'on y pratique à grande échelle depuis une quinzaine d'années. Les renseignements fournis par Christian Hofmann, entrecoupés de nombreuses questions, furent suivis avec un réel intérêt. Sur ce domaine comprenant une quarantaine d'ha, quelque 300 m<sup>3</sup> de compost sont répandus sur les champs où seront exploités du blé, du maïs et des pommes de terre. 50 % des déchets végétaux compostés - gazon et branchages - proviennent de la déchetterie communale. Les branchages sont hachés avant d'être associés au gazon et au fumier de la ferme. Les andains de futur compost sont brassés et suivis avec la plus grande attention. Lorsque la température de ces andains est idéale, que les composants sont bien proportionnés et que le brassage est effectué dans les règles, le compostage peut être terminé au bout de dix jours déjà ! Le Sen (Service cantonal de l'environnement) suit de près ces diverses opérations. Christian Hofmann assume une responsabilité dans la supervision des 44 exploitations fribourgeoises et bernoises pratiquant le compostage. Les directives, inexistantes naguère, se précisent année après année avant que soit établie une réglementation.

Quant aux avantages du compostage, ils sont nombreux. Divers sites, sur internet, sont à même d'éclairer tous ceux qui souhaitent approfondir le sujet. Rappelons simplement que le compost...

- favorise la croissance des plantes
- les aide à résister à la sécheresse et au froid
- améliore la texture du sol
- accroît la capacité de rétention d'eau des sols sablonneux
- plaît aux vers de terre qui, en retour, aèrent le sol
- est une excellente source d'éléments nutritifs pour les végétaux

### Une délicieuse soupe de chalet

La matinée - à laquelle ont participé notamment le syndic Benoît Piller et deux membres du Conseil communal, Geneviève Renevey et Maurice Clément - s'est terminée par un apéritif et une soupe de chalet que chacun a pu qualifier d'aussi excellente que copieuse.

JMB



*A Verdilloud, des inconscients ont pollué la forêt  
(Photo : D. Schaer)*



*Christian Hofmann explique un cheminement : du gazon et des branchages au compost, du compost à la récolte du maïs, du silo de maïs au lait...*



*Préparation de la soupe de chalet par Maurice Clément, François Bouverat et Dominique Schaar.*

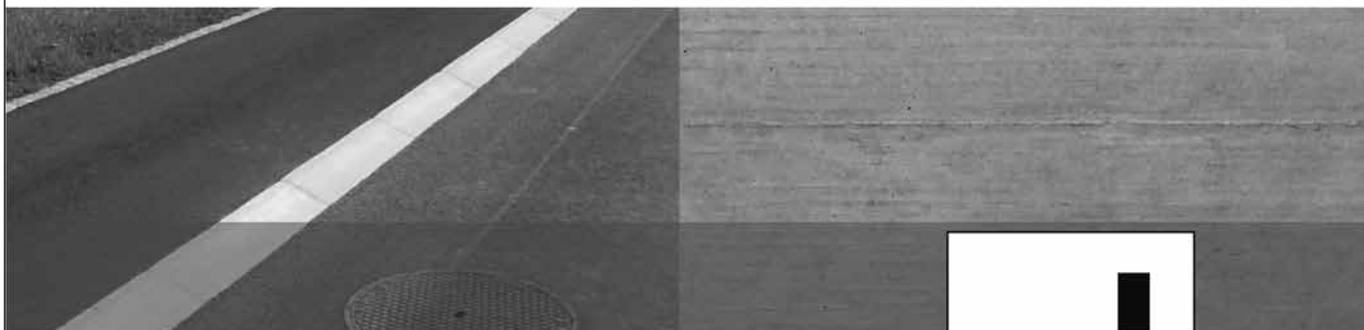


La BCF, partenaire de vos projets.



**Banque Cantonale  
de Fribourg**

simplement ouvert



Gilbert Brodard & Fils SA  
Rte de Fribourg 20  
1634 La Roche

Tél. +41(0)26 413 92 20  
Fax +41(0)26 413 92 29

office@gbrodard.ch  
www.gbrodard.ch



**brodard**<sup>S  
A</sup>  
BÂTIMENT GÉNIE CIVIL  
LA ROCHE FRIBOURG BULLE

Notre expérience, ...votre futur.

## Les octogénaires d'Avry ont été très entourés

Le vendredi 22 juin 2012, des gens d'ici et d'ailleurs affluaient dès 17 h à la maison communale. Ils se rendaient tant à la salle Vesdun qu'à l'extérieur, pour fêter neuf octogénaires et un nonagénaire. Le beau temps, invité, était au rendez-vous. Soleil et ciel bleu combien opportuns à l'heure des semaines brouillées que nous vivons !

La manifestation, préparée avec une vigilante sollicitude par la Commission des affaires sociales, s'est passée dans une atmosphère détendue et chaleureuse. La bienvenue aux sept villageois de huitante ans et les vœux des autorités communales furent exprimés avec poésie et distinction par Maurice Clément, conseiller communal et président de la Commission organisatrice. Il a salué, sous les applaudissements, la présence de Hans Leuenberg, de Corjolens, nonagénaire, et de deux octogénaires natifs d'Avry mais actuellement domiciliés hors de la commune : René Rossier, à Onnens et Alexis Gummy à Lausanne. La majorité des conseillers communaux honoraient l'assemblée de leur présence : le syndic Benoît Piller, le vice-syndic Michel Moret, les conseillères Pauline de Chambrier et Geneviève Renevey.

Bernadette Barras, fille de l'octogénaire reporter d'Avryzoom, avait préparé deux surprises. Avec sa fille Nadine, elle a ouvert une fenêtre lyrique en déclamant Lamartine. Puis, surprise, le nocturne en si bémol mineur op. 9 n° 1 de Frédéric Chopin fut interprété par son fils Joël Oberson. Le tout nouveau major EMG se double d'un pianiste talentueux qui fut chaudement applaudi ! A plusieurs reprises, Sandrine Fessler à la flûte traversière et Philippe Kacia à l'accordéon ont participé eux aussi à agrémenter musicalement la manifestation.

Généreuse, la commune a offert de beaux cadeaux aux élus de la journée : un tableau intitulé *Préalpes fribourgeoises 2012*, avec quatre photos artistiques de l'Aprilien Pascal Juvet. Accompagnaient le tableau une « bonne bouteille » ou un bouquet.

Comme pour la remise des cadeaux, la riche collation qui a suivi a bénéficié du concours souriant et dévoué de membres de la Commission

des affaires sociales : Myriam Guillet, Eliane Dévaud-Sciboz, Dominique Schär.

Maurice Clément a rappelé que la population d'Avry compte 1754 habitants. Qui se connaissent peu... En sa qualité de responsable des affaires sociales de la commune, il cherche à remédier à cet état de fait. Aidons-le, tout d'abord en participant aux manifestations mises sur pied par la commune, et aussi en lui communiquant nos propositions.

JMB



## Soirée champêtre à l'amphithéâtre

Les habitants d'Avry ont répondu présents le 30 juin dernier à l'occasion du concert de cors des Alpes organisé par la commission culturelle. Une huitantaine de personnes sont venus applaudir le groupe Corialis dans l'amphithéâtre de l'école. Le temps n'avait lui non plus pas fait faux bond, puisque c'est sous un ciel rosissant et par une température agréable que les notes se sont envolées durant une bonne heure.

Madame Geneviève Renevey, conseillère communale, a brièvement présenté les interprètes avant le début du concert. L'ensemble de trois musiciens a été fondé en juin 2008 à l'initiative de Jean-Claude Stücki. Les deux autres joueurs sont Norbert Clément et Francis Baeriswyl. Tous trois avaient déjà touché à d'autres instruments comme la trompette ou le tuba avant de faire leurs gammes aux cors des alpes. Ils concentrent leurs efforts sur des airs traditionnels, mais ne renoncent pas pour autant à quelques incursions dans le moderne ou le contemporain.

Les trois artistes ont proposé aux spectateurs présents un voyage à travers la Suisse. Des vallées bernoises à celles du canton d'Uri en passant par Lucerne, ils ont alterné les morceaux tantôt enjoués, tantôt plus graves avec une grande maîtrise. Le concert devait s'achever sur un air évoquant la lune qui pointait justement le bout de son croissant. Mais devant l'insistance des auditeurs, le trio a fait retentir une dernière pièce, *La youtse du Lac Noir*, dont les paroles ont été reprises en chœur par l'assistance.

Dans l'enchaînement du concert, une raclette, servie par les membres de la commission culturelle, a été offerte aux participants. La soirée, très réussie, s'est terminée dans la bonne humeur. Une expérience à renouveler sans aucun doute.



## Dimanche 3 juin 2012, la fête patronale

Lors de sa construction, la chapelle d'Avry a été dédiée à la Sainte Trinité, qui devint ainsi la « patronne » d'Avry. La chapelle fut bénite le 7 décembre 1898 par Mgr Pellerin, vicaire général. La fête de la dédicace – qui rappelle la bénédiction ou la consécration d'un lieu de culte – devrait donc avoir lieu chaque année le 7 décembre. La fête patronale, célébrée à Avry en l'honneur de la Trinité, a remplacé la dédicace.

Un mot d'histoire : il y avait d'innombrables dédicaces dans le monde catholique. Autant que d'églises ! Et les dédicaces, bien que leur raison d'être ait été religieuse, ont connu une déviance. Prirent le dessus des manifestations profanes avec des repas plantureux exagérément arrosés, suivis de la danse et d'autres réjouissances. Les autorités religieuses et civiles se sont vues obligées de réagir. Si bien que, en 1747, il fut décidé de grouper l'aspect festif des dédicaces sur un seul jour, la bénichon. Ce mot vient de bénédiction, en latin *benedictio* ; il rappelle la bénédiction de l'église, la dédicace. On constate donc que patronale, la dédicace et la bénichon ont connu des similitudes.

### Anecdotes

- La Trinité revêtait naguère une grande solennité à Avry. La parenté « du dehors » était invitée. Elle assistait à la messe, au copieux repas de midi et parfois aux Vêpres si Bacchus n'avait pas été trop honoré.
- Les enfants avaient libéré les environs de la chapelle de toutes ses mauvaises herbes. Un Coup de balai avant l'heure !
- Le curé de la paroisse invitait pour la circonstance deux autres prêtres. La messe était célébrée avec diacre et sous-diacre. Les célébrants, le Conseil communal, les directeurs du chœur mixte et de la fanfare partageaient le repas de midi à l'auberge de Rosé. Le chant des Vêpres mettait bien trop tôt un terme aux agapes de la patronale... Il fut aussi un temps où les prêtres étaient invités à midi chez le syndic.
- Les productions du chœur mixte Le Muguet - fondé le 26 décembre 1942 - et de la Société de musique L'Avenir - qui a vu le jour en 1913 -

ont contribué à l'animation de la patronale dès l'année qui a suivi leur fondation.

- Le Père Aloys Schmid, savant botaniste, a planté à proximité de la chapelle l'un des rejetons du tilleul de Morat qu'il avait patiemment réussi à cultiver. C'était le jour de la Trinité, le 2 juin 1985, il y a donc 27 ans.

### La Trinité 2012

La patronale 2012 s'est passée en grande partie sous la pluie. Est-ce pour cette raison que les bancs de la chapelle étaient clairsemés lors de la messe ? A l'issue de l'office, un assistant a relevé la présence de la majorité des octogénaires de la commune, plus nombreux que les gars et jeunes filles de 20 ans. Autres temps, autres mœurs... N'empêche que la messe fut festive, grâce au curé in solidum Guy Jeanmonod et au chœur mixte *Le Muguet*, dirigé par René Berset. Le prêtre a développé le thème du message évangélique dont nous devons être les ambassadeurs et les témoins. Un apéritif a suivi la cérémonie, animé par la Société de musique *L'Avenir* dirigée par Cédric Corminboeuf. Et *Le Muguet* y alla de bon cœur dans l'interprétation de quelques perles de son répertoire.

Alors, chers lecteurs, allez-vous laisser périlcliter la patronale ou lui redonner sa vitalité d'antan ? On vous attend beaucoup plus nombreux l'année prochaine !

JMB



## 9 juin 2012, une soirée de rêve au CO d'Avry

Le papillon diffusé par les chœurs de Corpataux-Magnedens et «Le Muguet» d'Avry invitait à une soirée « de rêve et d'évasion ». Les auditeurs ont accouru - ils auraient pu être plus nombreux - en s'interrogeant : qu'est-ce qui nous attend ? Le papillon annonçait une présentation composite, avec deux chœurs, l'Ensemble de flûtes à bec d'Avry, un pianiste, un conteur...

D'emblée, et le soussigné n'exagère pas, le public a été conquis. D'un bout à l'autre des prestations, dans un enchaînement sans bavure, la qualité artistique fut exemplaire. Impossible d'annoter le programme en vue d'un compte rendu, il n'y en avait pas... Les auditeurs allaient d'agréable surprise en agréable surprise. Les thèmes qui reviennent à l'esprit pour évoquer la soirée : les divers moments de la vie, l'amour, le rêve, l'imaginaire, la mélancolie, le bonheur, le voyage, les paysages, les langues... Le tout parfumé d'effluves poétiques.

Sous la direction de René Berset – dont on a pu apprécier la musicalité et les exigences – les deux chœurs réunis ont présenté un répertoire varié, choisi avec goût et interprété avec beaucoup de sensibilité. Les flûtistes d'Avry, dont la responsable est Mélanie Balmer, ont offert un vrai régal musical, tout de finesse et de justesse. Les liens entre les productions ont été formulés par un remarquable conteur, Dominique Pasquier : diction et timbre de voix soignés, imagination, poésie, contact avec le public. Quant au pianiste Ivo Crmaric, il fut à l'aise dans toutes ses interventions, démontrant sans partitions une grande maîtrise de son instrument.

Exagérés, tous ces compliments ? Pas du tout ! Ce fut une soirée culturelle de haut vol. Par ses applaudissements prolongés, l'assistance a manifesté son enthousiasme.

JMB



## De beaux airs connus d'accordéon

Que faisiez-vous le vendredi soir 15 juin ? Vous n'étiez pas au concert d'accordéon, dommage ! Vous avez raté une soirée mémorable, sur le thème : Dessins animés et musiques de film. Le Club accordéoniste Edelweiss de Fribourg, sous la direction de Madame Marianne Thierrin, a apporté une touche particulière à cette soirée, loin de l'image ringarde que l'on peut avoir de cet instrument.

### Partir à la découverte

Madame Thierrin a une belle et grande expérience musicale, c'est une passionnée, rien d'étonnant qu'elle s'intéresse à l'accordéon. Après des études musicales au conservatoire, elle décide de faire partager son engouement et montrer les multiples facettes de cet instrument, entre autres « qu'il est actuel, contemporain et qu'il suscite beaucoup d'intérêt chez les jeunes. » Elle a bien atteint ses ambitions, quinze musiciens étaient réunis sous sa houlette pour transmettre leur passion et leur talent. D'ailleurs, il faut souligner la participation de deux jeunes garçons de 10 ans et demi, Nicolas Gremaud et Luc-André Reghif, qui ont joué avec le groupe au début et à la clôture du spectacle. C'était une première pour ces deux jeunes hommes, après seulement une année et demie de cours d'accordéon. A voir leurs sourires en jouant, il est évident que la relève est assurée !

Avec enthousiasme et énergie, l'orchestre a enchaîné des musiques connues telles que : Le capitaine Flamme , Le roi Lion, Les Misérables, Robin des Bois, Mary Poppins (eh oui, avec le supercalifra.. !), River of Babylone, Sister Act, Docteur Jivago, Pirates des Caraïbes, la Boum, la Soupe aux Choux de Louis de Funès et, pour finir, Rocky 4. Ouf ! Eh oui ! Tout un programme qui a fait « se dandiner » plusieurs personnes, reconnaissant ou redécouvrant au passage ses airs, pour leur plus grand plaisir.

Bravo ! Que dire d'autre, sinon que ce fut une soirée conviviale et fort agréable ? Un beau concert familial, l'orchestre a reçu deux rappels bien mérités. Mais en vérité, nous en aurions aimé encore et encore !

CR



## Le cirque Toamême : drôle et imagiatif !

Cette année, la température étant clémente, c'est sous un ciel dégagé et ensoleillé que **le cirque Toamême** a pu conquérir le public aprilien le vendredi 22 juin. Un rendez-vous annuel, attendu des familles et qui séduit à tous les coups. Il s'agissait cette fois de deux tableaux rigolos et présentés avec entrain.

### L'ouverture

Pour commencer la soirée, nous avons fait la connaissance de quatre clowns parachutés dans un aéroport. Un spectacle à numéros intitulé **Airport**, dans lequel nos quatre compères ont fait des rencontres amusantes et « décalées ». Avec humour et espièglerie, les jeunes artistes ont présenté des numéros de sauts, d'équilibres et de jongleries toujours très appréciés du public. Un va-et-vient bien orchestré, qui a suscité rires et chauds applaudissements.

### Seconde partie

Cette fois, c'était **Origami à la folie** ; nous sommes entrés dans l'histoire de **Roméo** et **Juliette** « relookée » par les artistes du cirque **Toamême**. Eh oui, un grand classique mais présenté d'une manière un peu déjantée. Le tableau : le jeune Roméo a une passion, l'origami, la jeune Juliette est passionnée par lui, leur attirance va entraîner des quiproquos dans leurs familles.

Devenu grand, Roméo a eu quatre sœurs, celles-ci n'ont pas hésité, tout au long du spectacle, à mettre leur grain de sel pour pimenter la vie de leur frère. Les mamans étaient aussi de la partie. Parfois tendres, parfois possessives, elles ont apporté une touche imprévisible et amusante à cette histoire. Sans compter les numéros acrobatiques, dont le passage des sœurs en petits et grands monocycles, qui a conquis le public. Enfin, la musique interprétée en direct par quatre musiciens, a apporté dans cette seconde partie un rythme soutenu et a appuyé les performances artistiques présentées.

Bref, c'était une soirée amusante et dynamique. Il faut souligner que, malgré les problèmes de sons et la panne d'électricité à la fin de la première partie,

les artistes ont réussi une magnifique performance et ont montré leur professionnalisme. C'était rafraîchissant comme chaque spectacle du cirque **Toamême**. Vous pouvez consulter le site internet : [www.toameme.ch](http://www.toameme.ch) pour connaître les dates de leur tournée fribourgeoise.

CR



## Colonie d'Avry 2012

Le samedi 14 juillet, nous sommes partis en car destination Fernet-Dessus dans le canton du Jura.

A notre arrivée, un goûter soigneusement préparé par nos cuisiniers nous attendait. Nous avons découvert l'extérieur de la maison, il y a un terrain de foot, deux terrains de volley, un panier de basket et beaucoup d'espace pour se défouler. Ensuite nous avons pris possession de nos chambres.

La météo du jour : soleil, nuage et pluie.

Le dimanche 15 juillet, en matinée, décoration d'un tablier qui va nous servir dans la semaine et préparation du spectacle du mardi. Le soir, nous avons fait un karaoké et joué à « dessinez c'est gagné ».

La météo du jour : soleil



Le lundi 16 juillet après le déjeuner, nous sommes partis marcher à l'étang de la Gruère et, le soir, le film Ratatouille nous a permis de bien dormir.

La météo du jour : soleil

Le mardi 17 juillet, nous avons participé aux olympiades gourmandes et nous avons répété la présentation des groupes pour le spectacle du soir.

Comme celui-ci fut drôle !

La météo du jour : soleil

Le mercredi 18 juillet, nous sommes allés passer la journée à la piscine de Tramelan sous un soleil radieux. La soirée casino a permis de rentrer à la maison avec de beaux prix.

La météo du jour : soleil

Le jeudi 19 juillet, le matin, le jeu de piste nous attendait et, l'après-midi, nous avons fait un atelier

cuisine pour préparer le repas du soir que nous avons servi à notre équipe de cuisine.

La météo du jour : soleil



Le vendredi 20 juillet, c'est une journée particulière car c'est l'anniversaire de notre cuisinier Albert et le jour tant attendu de la disco.

Après le déjeuner, nous avons commencé à faire nos bagages chambre après chambre et nous avons fait une dernière balade dans les Franches-Montagnes.

En fin d'après-midi, place à la préparation de cette fameuse soirée très attendue ! Après avoir rempli nos estomacs de crêpes, place à la danse et la fête avec le bar à Francis !

La météo du jour : soleil, nuage et pluie.

Les enfants

Un grand MERCI aux enfants, à notre staff et à nos donateurs pour leur contribution à la réussite de cette magnifique semaine.

Nous donnons d'ores et déjà rendez-vous à tous les enfants intéressés du 14 au 20 juillet 2013 pour de nouvelles aventures dans les Franches-Montagnes.

MH/VS

## Rencontres Folkloriques Internationales

Afin de poursuivre une belle tradition amorcée depuis quelques années, les communes d'Avry et Matran ont renoué leur collaboration par l'entremise d'un spectacle issu des 38<sup>èmes</sup> Rencontres Folkloriques Internationales au CO de Sarine-Ouest. La soirée du jeudi 16 août a vibré au son des musiques et des danses israéliennes et ukrainiennes. La salle s'est vite remplie de fidèles et connaisseurs de ces rencontres annuelles mais aussi de familles venues découvrir de nouvelles traditions.

En première partie, le groupe **Shalom Israël**, qui vient de la ville d'Ashod, a donné le coup d'envoi. Une quinzaine de danseurs et danseuses se sont élancés sur des airs de musique israélienne et juive, interprétés en direct par quatre musiciens. Grâce à leur sourire et leur entrain, ils ont su conquérir le public. Ils ont présenté cinq danses, dont deux sont souvent dansées dans les synagogues. Il faut retenir leur dynamisme et leur joie de vivre, qu'ils ont su transmettre aux spectateurs.

Après une légère pause, c'est l'Ukraine qui était à l'honneur avec le groupe **Smerechina**, qui signifie : la forêt de sapin. Les femmes représentaient les sapins et les hommes, les bûcherons. Seize danseurs issus de professions diverses ont offert une performance incroyable. Ils étaient accompagnés sur scène de onze musiciens maniant des instruments à cordes, des cuivres et des tambours. Avec enthousiasme et frénésie dans des rythmes soutenus, qui demandent une bonne forme physique, ce groupe a conquis les spectateurs. Les costumes étaient magnifiques, colorés et impeccables. Bref, nous en avons eu plein la vue et les oreilles. Pour notre plus grand plaisir !

Il faut dire que ces rencontres folkloriques sont une occasion unique de sortir du quotidien pour se laisser emporter dans des ambiances nouvelles. Cette année, les danseurs et musiciens venaient du Brésil, de l'Equateur, de l'île de Guam, d'Italie, d'Israël, de Serbie, du Kenya, de Taïwan et d'Ukraine.

Alors, rendez-vous l'an prochain pour découvrir encore danses et traditions !

CR





*Faire du déchet une ressource*

**0800 801 901**  
Agence de Rosé

[www.veolia-es.ch](http://www.veolia-es.ch)

SARINA  
**cuisine**

[www.sarina-cuisine.ch](http://www.sarina-cuisine.ch)

350 m<sup>2</sup> d'exposition

avec plus de 25 agencements de cuisines et salles de bains.

Rte de Fribourg 80  
1746 Prez-vers-Noréaz  
Tél. 026 401 20 83  
Fax 026 401 20 86

Heures d'ouverture  
Lu - Je: 7h30 à 11h45 / 13h30 à 18h00  
Ve: 7h30 à 11h45 / 13h30 à 17h00  
Soir et samedi: sur rendez-vous

# PAUL BIELMANN & FILS S.A.

INSTALLATIONS SANITAIRES    ADDUCTIONS D'EAU

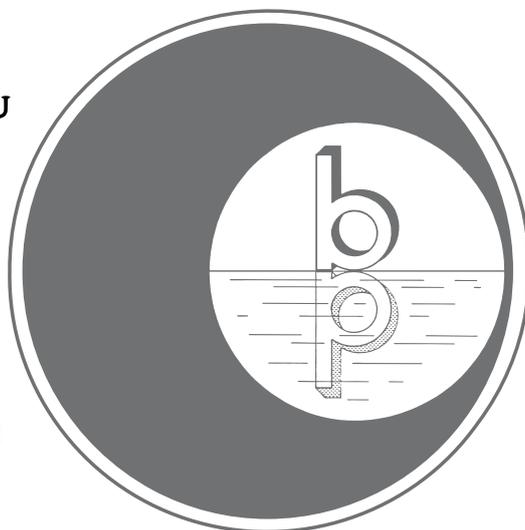
A VOTRE SERVICE DEPUIS 1956

RESERVOIRS D'EAU

STATIONS DE POMPAGE

CONDUITES D'EPURATION

TRAVAUX SPECIAUX SOUS LES PONTS



TEL. 026 470 14 37

1754 ROSE (FR)

# SOFRAYER

*La technologie du verre*



Rte de Rosé 37 - 1754 AVRY  
Tél. ++41 (0)26 470 45 10  
Fax ++41 (0)26 470 21 57  
[www.sofrayer.ch](http://www.sofrayer.ch)



SERVICE RÉPARATION  
**026 470 45 10**

Vitrages à hautes performances techniques - Vitrages isolants - Vitrages phoniques -  
Vitrages thermiques - Vitrages antisolaires - Rénovation - Miroiterie - Vitrierie

*Chronique historique*

### Compléments à l'histoire de Courtaney



Nos lecteurs qui souhaiteraient se remémorer les grandes lignes de l'histoire de Courtaney peuvent consulter le bref historique que j'ai écrit pour le site [swisscastles.ch](http://www.swisscastles.ch) :

<http://www.swisscastles.ch/fribourg/courtaney.html>

Rappelons simplement que le propriétaire actuel du château, du domaine et de ses diverses dépendances est Me Jean-François de Bourgknecht. Il a succédé à son père, Me Jean de Bourgknecht, qui fut conseiller fédéral. Le premier de Bourgknecht propriétaire de Courtaney fut Louis de Bourgknecht, héritier de son cousin Louis d'Uffleger décédé sans enfants en 1872. Louis de Bourgknecht fut chancelier d'Etat. Membre du Bien-Public - un parti politique qui affichait davantage de souplesse que le parti conservateur traditionnel - il a été évincé par Emile Bise. Ce dernier était considéré comme transfuge à cause de son adhésion au parti conservateur : le père d'Emile Bise, Modeste, était bien-publicard...

Dans son important ouvrage intitulé *Une histoire du paysage fribourgeois* édité en 2002 par le Service cantonal des biens culturels, Jean-Pierre Anderegg apporte diverses précisions. Voici celles qui concernent les bâtiments :

*Le château, construit en 1763 par la famille Duding qui avait acquis le domaine en 1757, est aujourd'hui le plus ancien des immeubles principaux. Sa forme carrée, sa toiture élancée en croupe et l'ordonnance symétrique de la façade principale répondent au canon classique des maisons de*

*campagne de style français. Le four et le grenier datent de la même époque.*

*Deux incendies ont ravagé l'ancienne ferme et l'ancienne grange à l'écart. En 1892, Louis de Bourgknecht reconstruit la ferme en deux parties : l'habitation en dur comprend une façade pignon bien articulée; elle est séparée du nouveau rural placé perpendiculairement entre deux murs latéraux et coiffée d'un toit en bâtière( à deux pentes). La grange extérieure, de forme semblable mais de dimensions plus vastes, est dotée d'un pont transversal.*

*Un moulin situé au-delà de la Sonnaz, sur le territoire de la commune de Noréaz, et qui fut jadis accompagné d'un battoir et d'une grange-étable, fait également partie de la propriété.*

#### Les incendies à Courtaney

Les journaux de l'époque, ainsi que le dossier de l'ECAB consulté aux archives de l'Etat, nous renseignent sur ces incendies. Le premier s'est déclaré le 15 mai 1892. On lit dans *La Liberté* du 18 mai : *Dans la soirée de dimanche, un incendie a dévoré la ferme de Courtaney, près d'Avry-sur-Matran. On a pu sauver, à grand-peine, les chevaux et le bétail. Les brebis, les animaux de basse-cour, tout le mobilier de ferme et tout le mobilier du fermier sont restés dans les flammes.*

Le rapport établi par le fermier Etter a l'intention de l'ECAB est plus explicite. Il évoque la chicane survenue pendant le souper entre les domestiques

Maendly et Rothen. Ce dernier, parti à midi, était rentré aviné vers 18 h 30. A la suite des remarques formulées par le fermier, Rothen a quitté la cuisine, furieux. Le repas terminé, un autre domestique,



*Le moulin de Courtaney, à proximité de la Sonnaz, abrite l'atelier de Yoki.  
(Dessin de Jean-Michel Ludecke)*

Beyeler, découvrit en sortant que la grange avait pris feu à deux endroits. Il aperçut un individu en fuite. C'était Samuel Rothen. Les pompiers d'Avry, de Corminboeuf, Noréaz, Matran, Onnens, Chésopelloz, Neyruz et Prez accoururent avec leurs pompes à bras tirés par des chevaux. Elles ne furent pas d'un grand secours, les étangs situés sur la propriété étant à sec. (Il n'y avait pas d'hydrants à cette époque.) Les pompiers de Corminboeuf, arrivés les premiers, eurent droit à une prime. Rothen ne reparut pas après l'incendie. Bernois de Wahlern, il était domestique à Courtaney depuis deux ans.

Le deuxième incendie - dû à la fermentation du fourrage - a éclaté le 30 juillet 1906. Le feu a détruit le bâtiment comprenant écurie, grange et pont d'engrangement. Le fermage était confié aux frères

Gerber. Dans le rapport rédigé par le secrétaire de la préfecture, on peut lire les explications données par Gottfried Gerber. Malgré les précautions prises pour éviter l'embrasement du foin en ouvrant une tranchée pour activer la ventilation, le foin noircissait et dégageait de plus en plus une forte chaleur. On fit appel à la pompe à incendie d'Avry. Trop tard ! La grange s'était embrasée avec une extrême rapidité. Elle contenait 150 chars de foin et 20 chars de regain. Les 35 vaches et les veaux ont pu être sauvés. On put compter sur treize pompes venues des communes voisines. Les pompiers de Corjolens ont reçu la prime attribuée aux premiers arrivés sur le lieu du sinistre. Le préfet, venu à Courtaney, eut droit à une indemnité de 3,30 francs...

JMB



*Courtaney : photo tirée de l'ouvrage de Jean-Pierre Andereg, Une histoire du paysage fribourgeois*

*Chronique sportive*

## Le triathlon raconté par un habitant d'Avry

Depuis six ans qu'il préside le club de triathlon de Fribourg, Patrick Pillonel n'avait jamais vu ça. Dans la foulée de la médaille d'or de Nicola Spirig, sa boîte de réception ne désemplit plus ; l'intérêt pour le triathlon explose. L'occasion de jeter un petit coup de projecteur sur ce sport et un habitant d'Avry qui le pratique assidûment.

Le triathlon est la combinaison de trois sports qui se pratiquent toujours dans l'ordre suivant : natation en eau, libre cyclisme et course à pied. Les distances varient du sprint (500m de natation, 20 kilomètres de vélo et 5 de course à pied) à l'Ironman(3,8 km de natation(départ en un bloc, 2500 athlètes), 180 de vélo en contre la montre et un marathon (42,195 km)) en passant par la distance « classique » (1500 mètres de natation, 40 km de vélo et 10 de course à pied) qui est courue aux Jeux Olympiques depuis Sydney 2000.

A 41 ans, Patrick Pillonel n'en est plus à son coup d'essai. Après avoir pratiqué la lutte et le tennis dans sa jeunesse, il s'essaie au triathlon en 2002 sur la distance la plus courte. L'épreuve de natation, qui n'est pas sa tasse de thé se passe difficilement et il sort avant-dernier de l'eau, jurant que c'est la dernière fois qu'il participe à une telle course. Dans l'enchaînement, il effectue une belle remontée à vélo et à la course. La passion est née. Très vite, la petite distance est trop courte. Il participe à plusieurs triathlons sur la distance classique mais ce qui le titille, c'est l'épreuve-reine, l'Ironman. S'embarquer dans une telle aventure nécessite toutefois une longue et astreignante préparation. Pas facile à concilier avec une vie familiale. Pour Noël 2005, il reçoit de sa femme son inscription pour l'Ironman de Zürich : carte blanche (ou presque) pour s'entraîner. « Ce sera le seul et unique » promet-il alors. Six mois plus tard, il franchit la ligne d'arrivée en un peu plus de 11 heures et avec un nouvel objectif : participer à l'Ironman d'Hawaï. L'Ironman d'Hawaï est le premier à avoir eu lieu en 1978 et le plus célèbre de tous. Il fait chaque année office de championnat du monde. Ironman est aujourd'hui un label qui fait payer cher le droit de participer à cet événement

mythique. Il faut réussir à gagner une invitation lors d'une des 32 courses à travers le monde reconnues par Ironman. Par deux fois, Patrick réussit d'excellents temps en passant sous la barre des 10 heures à Zürich et à Frankfurt. Malheureusement, quelques minutes lui manquent à chaque fois pour gagner le précieux sésame. Ces bons résultats lui ont toutefois permis de prendre le départ aux côtés des meilleurs mondiaux, les Messi ou Ronaldo du triathlon ; « un moment inoubliable » pour lui. Aujourd'hui, Patrick a déjà couru six triathlons sur la distance la plus longue et les a tous terminés.

Réaliser un effort aussi colossal ne s'improvise évidemment pas du jour au lendemain. Pour Patrick, la préparation dure environ 6 mois au cours desquels il faut compter une moyenne de 14 heures d'entraînement par semaine. Certaines phases sont plus intenses, d'autres plus axées sur la récupération. Au contraire d'autres triathlètes, Patrick préfère multiplier les séances (jusqu'à trois par jour) plutôt que les allonger. Patrick court également presque toute l'année et axe sa préparation pour le vélo sur le vélo d'appartement, plus facile à concilier avec la vie de famille. Si le triathlon est un sport qui se court tout seul, il peut compter sur le soutien de sa famille et ses amis ainsi que sur les compétences techniques du commerce de vélos du village.

Le club de Fribourg n'est pas formateur junior, mais pour les jeunes qui voudraient commencer à pratiquer ce sport, Patrick préconise de débiter par la natation, « la discipline qui nécessite le plus grand bagage technique » selon lui.

JBG

Pour de plus amples informations -> [www.triathlonfribourg.ch](http://www.triathlonfribourg.ch)



### Association Lire et Ecrire



Cours de Français écrit

EDUQUA

**Apprentissage et perfectionnement de la lecture et de l'écriture pour personnes qui parlent le français et qui sont peu formées**

**Ces cours** s'adressent aux personnes :

- ◆ qui savent lire mais qui ne comprennent pas bien le sens de ce qu'elles lisent ;
- ◆ qui savent écrire mais qui n'arrivent pas bien à rédiger un texte compréhensible

**Des cours intensifs** sont réservés aux personnes :

- ◆ qui parlent déjà le français
- ◆ qui n'ont jamais été à l'école ou seulement quelques années
- ◆ qui ne déchiffrent pas ou difficilement

**Où ?** Fribourg, Bulle, Romont et Estavayer-le-Lac

**Quand ?** Cours en journée ou en soirée

**Prix ?** Participation de Fr. 50.-/mois (ou arrangement) Les frais de cours peuvent être pris en charge par l'assurance chômage

*Renseignements et inscription par téléphone au 026/422 32 62*

### Association Lire et Ecrire

**Email :** [fribourg@lire-et-ecrire.ch](mailto:fribourg@lire-et-ecrire.ch)

**Case postale 915**

**Internet :** [www.lire-et-ecrire.ch](http://www.lire-et-ecrire.ch)

1701 Fribourg

### Bibliothèque régionale d'Avry

Fruit de la collaboration de onze communes de Sarine-Ouest, la Bibliothèque régionale d'Avry (BRA) a vu le jour en décembre 1991 grâce au 500<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée du canton de Fribourg dans la Confédération helvétique et au don de CHF 21'000.- de la Confédération au Canton, destiné à la création d'une bibliothèque de lecture publique.

Depuis mars 2008, la BRA a trouvé sa place dans les bâtiments du CO de Sarine-Ouest. Ses presque 1300 lecteurs s'y sentent à l'aise pour explorer les quelque 16'000 livres mis à leur disposition, de la bande dessinée aux divers romans d'ados, policiers et d'adultes.

Les deux institutions sont enchantées de leur collaboration. Les élèves du CO sont accueillis les mardi, mercredi et vendredi de 15h00 à 15h50. La fréquentation de la bibliothèque est croissante pour un public de 0 à 80 ans. (Le 0 est un clin d'œil à l'animation « né pour lire » de 0 à 4 ans, cf. ci-dessous).

**« Donnez-nous des livres, disent les enfants, donnez-nous des ailes ! »**

C'est le fil rouge choisi par la BRA. Dès le départ, elle est un véritable lieu de rencontres et d'échanges que l'équipe a su rendre attrayant, accueillant et vivant. Sous l'impulsion de sa commission d'animation, la BRA crée et met en place de nouvelles formules telles qu'un après-midi de contes une fois par mois le mercredi ainsi que « né pour lire » une fois par mois le vendredi. D'autres idées sont d'ores et déjà en cours.

La BRA est là pour vous, merci d'être là avec elle.

#### **Horaire :**

Mardi, mercredi et vendredi de 15h00 à 18h00 ;

Jeudi de 18h00 à 20h00

Samedi de 10h00 à 12h00

Renseignements sur : [www.bra.ch](http://www.bra.ch)

## PETITES ANNONCES

### **AvryZoom, prochaine parution**

Les sociétés et les personnes qui désirent insérer une communication dans le prochain AvryZoom sont priées de faire parvenir leur texte à l'administration communale ou à l'adresse email [avryzoom@avry.ch](mailto:avryzoom@avry.ch)

jusqu'au 15 octobre 2012

### **La société de gym-dames d'Avry-sur-Matran**

cherche une monitrice  
pour le jeudi soir de  
19h30 à 20h30  
de suite ou à convenir

Tél : 079 279 91 65 ou 079 790 79 83 dès 19h00

**Achat et vente de voitures - Mécanique  
Carrosserie - Pare-brise - Débosselage  
sans refaire la peinture = 50 % moins cher  
Véhicule de remplacement**



**Rte des Murailles 4 - 1754 Avry-sur-Matran - Tél. 026 470 10 29 - Fax 026 470 17 89  
www.ca2000.ch – mail: info@ca2000.ch**

**S & E** Schöpfer  
+  
Egger SA

1754 Rosé  
1712 Tavel

Tél. 026 470 18 57  
Tél. 026 494 26 33

- Sanitaire
- Ferblanterie
- Couverture
- Paratonnerre

**Mario Pelle** Sàrl

Gypserie, peinture et transformations  
Isolation périphérique  
Rénovation et décoration intérieure

Route du Covy 2  
1754 Avry-sur-Matran

Tél. et fax: 026 470 25 14  
Natel: 079 448 56 26  
E-mail: mpsarl@romandie.com

*Boutique  
Alizée*

*Vente de tissus Africains pour  
pagnes et décoration*

**AVRY-BOURG 25**

**026 400 00 53 079 369 04 76**

**www.boutiquealizee.ch**

## SOCIETES LOCALES

Amicale des sapeurs pompiers	Joël Martin – tél. 079 509 37 00	Rte de Seedorf 32 – 1754 Avry
Chœur Mixte Le Muguet	Chantal Barras – tél. 026 402 39 85	Ch. des Glycines 10 – 1753 Matran
Club Athlétique de Rosé	Patrick Rossier – tél. 079 300 57 74	Bel-Air 24 – 1723 Marly
Club de Tennis de Table	Jean-Claude Stritt – tél. 026 470 11 87	Rte du Covy 39 – 1754 Avry
F.C. Piamont	Vincent Stulz – tél. 079 240 46 56	1772 Ponthaux
S.F.G. Gym-Dames	Denise Sapin – tél. 026 470 15 96	Imp. des Agges 23 – 1754 Avry
S.F.G. Gym-Volley-Badminton	J.-Claude Maillard – tél. 026 470 15 02	Rte de l’Otierdo 35 – 1754 Avry
Soc. de Musique l’Avenir	Christian Mauron – tél. 026 413 15 09	En Plan 8 – 1733 Treyvaux
Soc. de Tir Air Comprimé	Jacob Schafer – tél. 026 470 16 72	Rte du Covy 25 – 1754 Avry
Les amis du Petit-Calibre	André Devaud – tél. 026 475 19 51	Ch. du Verger 44 – 1752 Villars-sur-Glâne
Soc. de Tir 300 m	Hubert Biemann – tél. 026 411 44 20	Rte du Levant 19 – 1726 Farvagny
Fit-Bike	Jocelyne Magnin – tél. 026 477 17 23	Rte de la Croix 10 – 1741 Cottens
Unihockey	Michel Müller – tél. 026 470 18 45	Imp. des Préalpes 4 – 1754 Avry
Société Jeunesse	Jonathan Thierrin - tél. 079 717 00 13	Rte de Rosé 74 – 1754 Avry

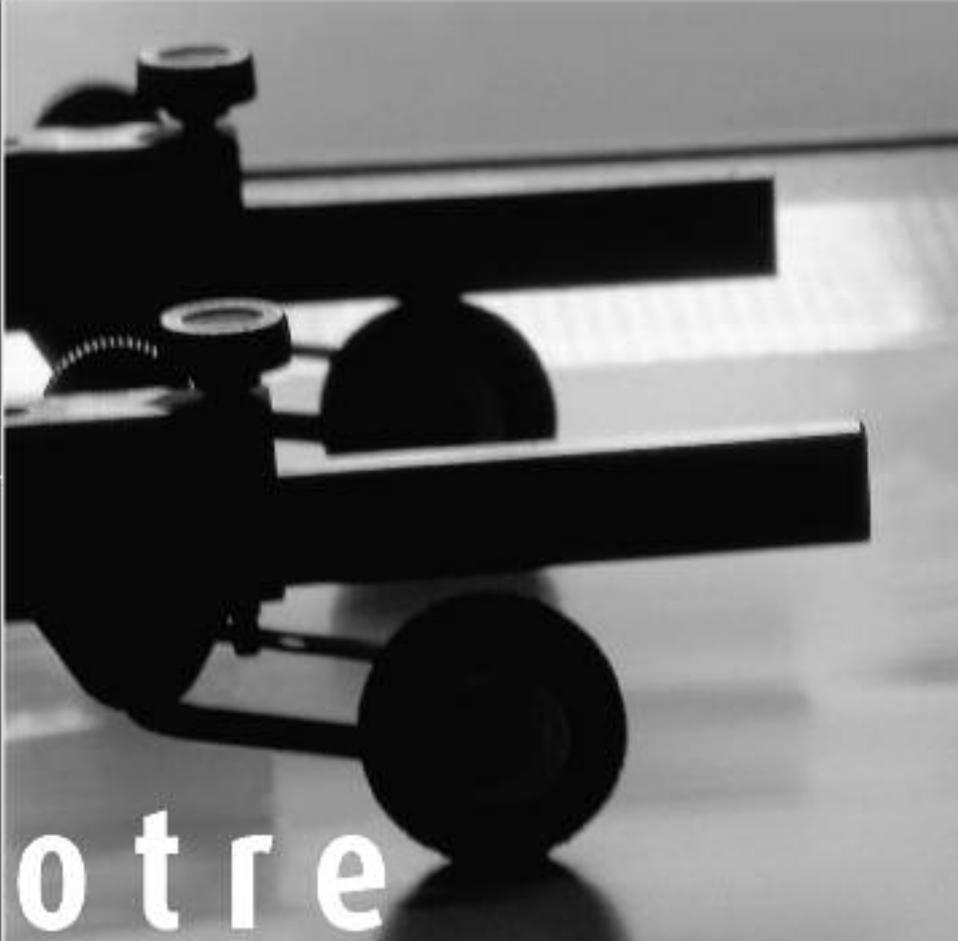
**N’oubliez pas de visiter notre site internet : [www.avry.ch](http://www.avry.ch)**



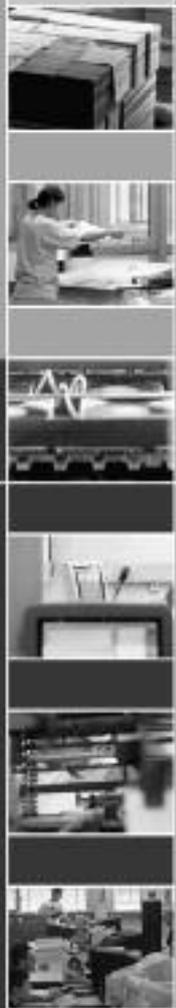








votre  
imprimé



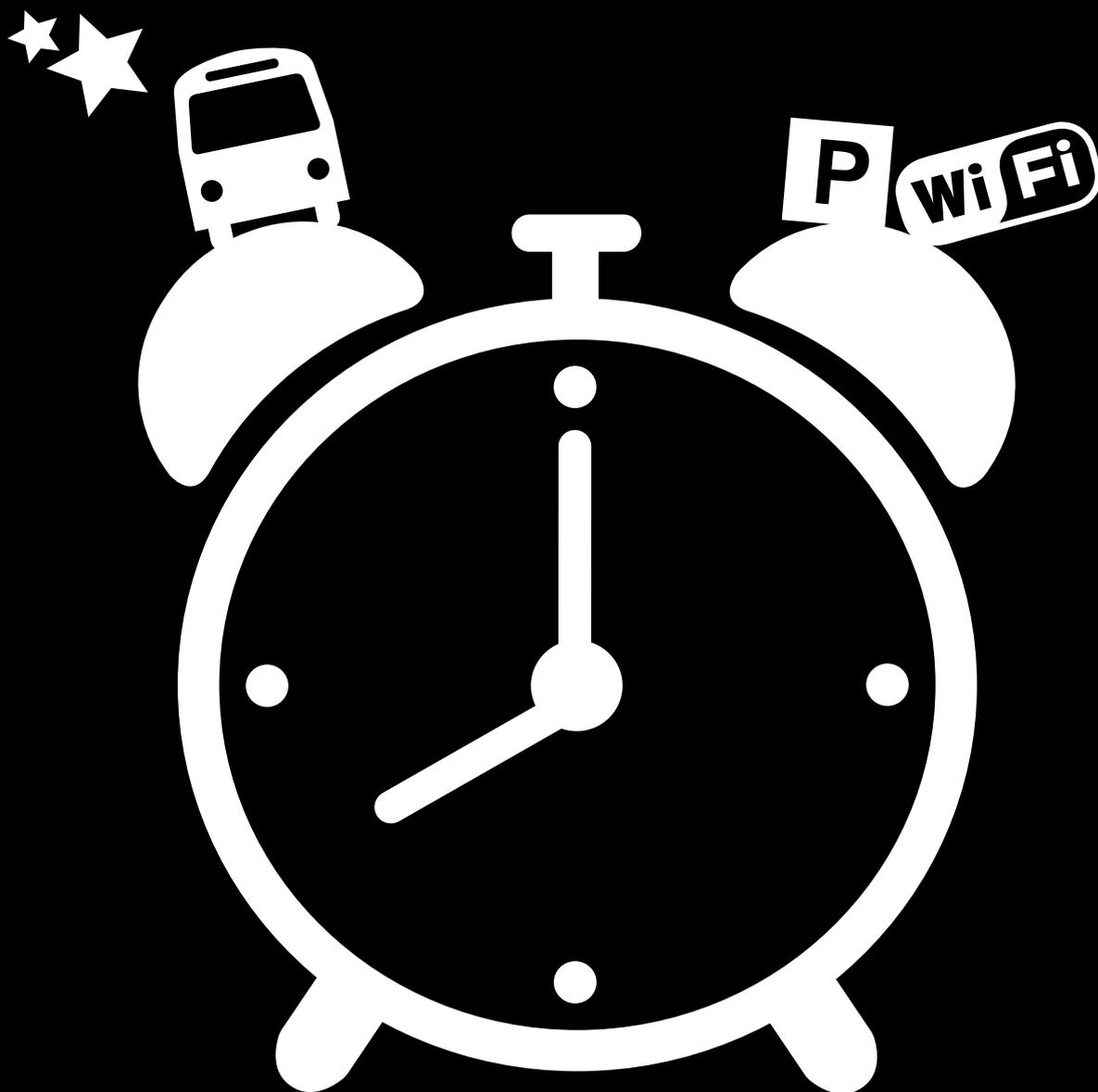
Parce que c'est vous,  
parce que c'est elle,  
parce que c'est MTL,  
votre imprimerie.

Route du Petit-Moncor 12 - 1752 Villars-sur-Glâne  
Tél. 026 401 13 13 - Fax 026 401 13 15  
imprimerie@mtlsa.ch - www.mtlsa.ch



**mtl**  
IMPRIMERIE

[www.avrycentre.ch](http://www.avrycentre.ch)



**BUS GRATUIT**

lundi toute la journée  
et mercredi après-midi

**NOCTURNES**

vendredi  
jusqu'à 21h00

**WIFI GRATUIT**

dans les cafés/  
restaurants

**PARKING GRATUIT**

2000 places

**OUVERT DÈS 8h**

tous les jours

**avry centre**  
ici et maintenant

**Tout... pour tous!**